LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5278 - DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



TRAFIC DE CHEPTEL

18 000 moutons volés avant l'Aïd

Lire en pages 4-5

CNES : DES EXPERTS NATIONAUX ET ÉTRANGERS SE PENCHERONT SUR L'ÉTAT DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

LA SITUATION EST-ELLE SOUS CONTRÔLE ?



Même si les grands projets engagés par le chef de l'Etat ont contribué à transformer de manière très nette l'image générale du pays, il n'en demeure pas moins qu'il a encore devant lui beaucoup de choses à entreprendre.

Lire en Page 3



ELLE A MIS EN GARDE CONTRE LES CONSÉQUENCES DE LA LFC 2015

Benkhalfa et Haddad toujours dans le collimateur de Hanoune

Page 3



AMAR GHOUL À L'OCCASION DE LA RÉUNION DU BUREAU POLITIQUE DU TAJ :

«La situation économique du pays n'est pas catastrophique»

Page 2

PUb



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

PORT D'ALGER

Tendance à la hausse du trafic des passagers

DEPUIS le début de l'année 2015, le trafic des passagers au niveau du port d'Alger a marqué une nette reprise à la hausse, et ce par rapport aux cinq dernières années. A titre indicatif, la gare maritime du port d'Alger a enregistré un nombre total de 48.315 passagers durant le dernier mois d'août, soit une augmentation notable de 38,19% par rapport au même mois de l'année 2014. Cette hausse du trafic passagers au Port d'Alger, se traduit par la mise en œuvre des nouvelles mesures de facilitations accordées par les pouvoirs publics à notre communauté algérienne établie à l'étranger.

La même tendance a été observée pour le trafic auto-passagers, qui présente un total de 14.374véhicules, soit une hausse de 32,98% en comparaison avec la même période de l'année 2014. S'agissant des rendements portuaires, il y a lieu de noter que comparativement au mois d'août 2014, l'attente moyenne des navires en rade et les séjours à quai ont connu une amélioration durant le mois d'août 2015, pour la majorité des navires.

La durée d'attente moyenne globale des navires en rade a remarquablement baissé durant le mois d'août 2015 comparée à la même période de l'année précédente. Elle est passée de 2,73 jours en 2014 à1,31 jour en 2015. Il est à souligner que la durée moyenne des séjours à quai des navires traités par l'Epal a été améliorée de (-20%) et passe ainsi de 4,33jours à 3,46 jours, pour la même comparaison.

Sur le chapitre des activités portuaires d'embarquements et de débarquements, le port d'Alger a affiché au niveau de certaines activités, une relative stabilité. S'agissant du nombre des navires ayant touché le Port d'Alger au mois d'août 2015, celui-ci s'élève à 193 navires, (189 opérants et 4 non opérants), affichant une stabilité par rapport à 2014.

Par ailleurs il convient de noter que la jauge brute totale a augmenté de 14,06% par rapport à l'année précédente, elle est passée de2.042.936 tonnes au mois d'août 2014 à 2.330.146 tonnes pour la même période 2015. Le volume global des marchandises débarquées et embarquées au Port d'Alger traité par l'Epal, a connu une légère hausse durant le mois d'août 2015. En effet il est passé de 928.829 tonnes en 2014 à 944.231 tonnes en 2015 ce qui présente une variation positive de 01,66%.

L'analyse des services concernés de l'entreprise portuaire d'Alger (Epal), fait ressortir que «cette évolution s'explique par la hausse considérable des embarquements qui sont de (31%), soit 200.323 tonnes dominées particulièrement par les produits pétroliers.

Parallèlement, le niveau des importations a connu une diminution de (-04,12%) atteignant un volume de 743.908 tonnes contre 775.910 tonnes durant la même période 2014.

Par contre l'activité conteneurs marque pour le mois d'août une légère baisse aussi bien en nombre d'EVP réceptionnés qu'en tonnage.A titre illustratif, le nombre d'EVP est passé de 36.160 EVP au mois d'août 2014 à 32.136 EVP pour la même période 2015 donnant lieu à une baisse de 11,13%, soit une différence de 4.024 EVP.

A. T.

RÉUNION DES ÉLEVEURS ET TRANSFORMATEURS DU LAIT

Objectif : réduire la facture de la poudre

Les éleveurs et les transformateurs du lait ont entamé aujourd'hui des discussions en vue de trouver un compromis sur la question du prix du lait cru et des solutions durables de pérennisation de la filière, notamment en ce qui concerne la collecte et le paiement de la subvention.

Ces rencontres ayant regroupé les éleveurs et les industriels, en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid-Ahmed Ferroukhi, ont abouti à la mise en place, jeudi dernier, d'un groupe mixte (éleveurs et transformateurs) pour discuter des questions relevant de leurs relations et «surtout afin qu'ils nous proposent des solutions pour l'avenir de la filière», laquelle fait face à de constantes turbulences, selon une source proche du ministère citée par l'APS. Les deux parties avaient tenu plusieurs réunions depuis le début du mois d'août dernier.

Le ministère a invité les principaux acteurs de la filière, éleveurs et transformateurs au dialogue et à la concertation en vue de trouver des solutions durables à leurs problèmes et de proposer une nouvelle approche de développement. L'objectif du gouvernement est de développer la production nationale et réduire le recours aux importations de la poudre de lait.

Outre l'urgence d'arriver à un prix équilibré du litre de lait cru cédé aux transformateurs, principale revendication des éleveurs, les professionnels vont discuter aussi des contraintes liées à l'investissement, à l'alimentation, à la qualité du lait livré aux laiteries et à la décentralisation du système de soutien qu'accorde l'Etat à cette filière.

«Les professionnels doivent fédérer leurs efforts en vue de moderniser la filière à travers la valorisation des ressources en eau et



DR

la mise en valeur des terres. Tout le monde doit faire un effort et ne pas se concentrer uniquement sur le soutien de l'Etat», estime la même source. Les pouvoirs publics se sont engagés à aider les éleveurs à développer la production fourragère et à décentraliser le système de soutien. Le dispositif de soutien étant long, ces derniers attendent plusieurs mois pour percevoir leurs primes de production versées par l'Etat. Cela nécessite un dispositif de contrôle plus efficace sur le terrain.

Suite aux pertes enregistrées par les éleveurs en raison de la hausse des coûts de production, le ministère de tutelle s'est engagé, à court terme, à mettre en place des mécanismes d'approvisionnement directs en aliment de bétail (son) ainsi que des éleveurs laitiers auprès des minoteries.

A moyen terme, les nouvelles mesures prises par le secteur porteront sur l'examen des moyens d'optimiser le dispositif actuel de soutien, notamment la révision de sa nomenclature, de son mode opératoire et la promotion du crédit fédératif. Il s'agit aussi de finaliser l'organisation et la structuration de la filière lait aux niveaux local, régional et national. La sécheresse, qui a sévi ces trois dernières années, a réduit les fourrages, ce qui induit une hausse des prix de production du lait des élevages. En effet, les éleveurs estiment le coût de revient du litre de lait cru à 75 DA, alors que ce produit est cédé aux transformateurs à 40 DA/litre.

L'Algérie a importé pour 696,27 millions de dollars de poudre de lait durant les sept premiers mois de 2015 contre 1,29 milliard USD durant la même période de 2014, soit une baisse de -46%. Ce montant a représenté 12% de la facture alimentaire du pays durant cette période, estimée à 5,75 mds USD. Cette forte baisse de la facture des importations a été enregistrée en dépit d'un léger recul des quantités importées qui se sont établies à 233 375 tonnes contre 251 842 tonnes (-7,3%) durant la période de référence, selon les Douanes algériennes. En 2014, l'Algérie avait importé pour 1,91 milliard de dollars de poudres de lait, crèmes de lait et matières grasses laitières, selon les Douanes algériennes. Les importations, tous produits confondus, se sont chiffrées à 31 milliards de dollars durant les sept mois de 2015. **S. N.**

AMAR GHOUL À L'OCCASION DE LA RÉUNION DU BUREAU POLITIQUE DE TAJ :

«La situation économique du pays n'est pas catastrophique»

LE PRÉSIDENT du parti Tajamou Amal El-Djazaïr (Taj), Amar Ghoul, tient toujours au discours d'espoir. Pour lui, la situation économique actuelle du pays, bien que de plus en plus préoccupante, n'est pas catastrophique. Dans un discours hier au siège de son bureau national à l'occasion de la réunion ordinaire de son bureau politique, Amar Ghoul a estimé que la conjoncture actuelle du pays est de plus en plus difficile, mais elle n'est pas catastrophique. «Nous avons besoin de nouvelles solutions pour reconstruire l'économie du pays», a-t-il soutenu, précisant que la conjoncture économique internationale actuelle exige la consolidation de l'unité nationale pour relever les défis sécuritaires, économiques et sociaux. Abordant la situation actuelle du pays, Ghoul a indiqué que «la vraie menace sur la stabilité du pays n'est pas la chute des cours du pétrole, mais plutôt certaines idées destructives qui véhiculent le pessimisme».

L'Algérie constitue toujours, selon lui, une cible pour ceux qui veulent créer des conflits internes dans l'objectif de semer l'anarchie susceptible d'engendrer un effritement dangereux. «La sécurité et la stabilité du pays sont de la responsabilité de tous», a-t-il souligné. Après avoir fait un tour d'horizon sur la situation prévalant dans les pays arabes et voisins, Amar Ghoul réitère son appel aux Algériens, les exhortant à «ne pas se faire piéger par les discours pessimistes, agitateurs, propres à conduire à la division». Le président du Taj, qui prône s'éloigner des débats qui ne concourent pas à l'intérêt du pays, salue la rencontre prévu, aujourd'hui entre le gouvernement et le CNES. Qualifiant la rencontre de «première du genre, Ghoul profite de l'occasion pour appeler à une forte participation de la part des experts et des spécialistes du monde économique afin de trouver les solutions adéquates pour arriver à une nouvelle économie nationale.

Par ailleurs, le président du TAJ a salué la réunion gouvernement-walis tenue samedi dernier, la qualifiant d'historique, en souhaitant que les orientations en découlant impactent positivement sur l'économie nationale.

Optimisme autour de la révision de la Constitution

Concernant la révision de la Constitution, Ghoul s'est dit optimistes quant à l'aboutissement du projet initié par le président de la République, devant, selon lui, «consolider les libertés et la démocratie, consacrer la séparation des pouvoirs, renforcer la place de la femme et des jeunes, promouvoir davantage l'économie nationale et le front social et conforter le rôle de l'Algérie à l'échelle internationale». «TAJ appelle, de ce fait, à y prendre part à travers des propositions constructives, étant donné que les consultations sont ouvertes à toutes les contributions, dira Ghoul. Sur le plan interne du parti, il évoque le projet de sont parti de construire un front national pour faire face aux défis de l'heure. Appelant à consolider la cohésion sociale, l'entente nationale et le consensus autour des questions prioritaires. Le président du TAJ a mis encore l'accent sur l'impératif de renforcer le front interne pour pouvoir bâtir un édifice national fort en mesure de relever les défis internes et externes. «L'Algérie fait face à de nouveaux défis dont la lutte contre les idées destructrices visant l'unité territoriale du pays à travers les conflits régionaux», a-t-il soutenu. «TAJ appelle tout le monde, partis au gouvernement ou dans l'opposition, à constituer un rempart national pour relever les défis. Il ne s'agit pas, là, d'une initiative concurrente à celle des autres partis de l'opposition», a-t-il souligné.

Ghoul a fait savoir que sa formation politique envisageait d'organiser des rencontres autour de plusieurs thèmes dont la sécurité nationale, alimentaire et énergétique, invitant les spécialistes à y contribuer. Pour ce qui est de l'université d'été, Ghoul a indiqué que date, lieu et le programme des travaux, seront définis à la fin de la réunion. **Lynda Louifi**

DES EXPERTS L'ÉTUDIERONT LORS DE LA RENCONTRE DU CNES QUI S'OUVRE AUJOURD'HUI

La situation est-elle sous contrôle ?

Même si les grands projets engagés par le chef de l'Etat ont contribué à transformer de manière très nette l'image générale du pays, il n'en demeure pas moins qu'il a encore devant lui beaucoup de choses à entreprendre.

L'Algérie connaît une croissance économique stable depuis quelques années. Cette croissance, qui varie selon les années entre 4% et 5% en moyenne est tirée essentiellement des investissements publics grâce, notamment, aux budgets alloués dans le cadre des différents plans quinquennaux.
Mais elle risque de s'essouffler et perdre quelques points à cause de la baisse du prix du pétrole et donc des recettes annuelles qui greffent fortement au budget de fonctionnement.
Les partis de l'opposition, qui réclament depuis des années un débat national sur l'état général de l'économie et également des finances, ne sont pas entendus par le gouvernement qui fait la sourde oreille en dépit des risques liés au repli des cours du pétrole. Pourtant le débat fortement souhaité pat l'opposition devrait s'articuler autour de trois axes : où était le pays il y a quinze ans ? Qu'a fait l'exécutif depuis ces quinze dernières années ? Où en sommes-nous aujourd'hui ?
Pour l'instant, et malgré le discours de l'exécutif, l'économie nationale repose toujours et fortement sur les recettes générées par les exportations des hydrocarbures. En second lieu, la politique dite de diversification de l'économie prônée a été un échec cinglant. Il ressort du bilan général de ces quinze dernières années que l'Algérie, qui a axé sa politique sur l'émergence et le développement, n'arrive toujours pas à atteindre cet objectif. Même si les grands projets, engagés par le chef de l'Etat depuis, ont contribué à transformer de manière très nette l'image générale du pays, il a encore devant lui beaucoup de choses à entreprendre.


DR

Aussi le pouvoir, via l'exécutif, devrait enclencher un débat sérieux autour des grands enjeux de la prochaine décennie. Mais pour l'heure et au stade actuel, les choses semblent rester en l'état puisque les deux partis majoritaires, le FLN et le RND, ne souhaitent pas engager un tel débat à l'Assemblée nationale. Trente-sept députés de l'opposition réclament l'ouverture d'un débat général à l'APN en présence du gouvernement. Ils ont signé une lettre qui sera adressée la semaine prochaine à Larbi Ould Khelifa, le président de la Chambre basse du Parlement. Mais cette démarche est rejetée par le FLN et le RND, tandis que le PT refuse de s'impliquer. La réunion, à partir d'aujourd'hui, des experts par le CNES s'inscrit dans cette perspective. Le CNES, qui sort d'un long et profond sommeil, a été chargé au début du mois par le Premier ministre Abdelmalek Sellal d'organiser une table ronde autour d'un collège d'experts internationaux sous le thème :»Les prégnances économiques du nouvel «espace-monde» et le retournement du marché international des hydrocarbures : Quels impacts sur l'économie nationale et que préconiser ?». Une note méthodologique sur cette rencontre a été adressée aux invités nationaux et internationaux sous l'appellation «d'Eléments de cadrage» du collège. Elle justifie la tenue de cette réunion par la situation difficile dans laquelle s'est retrouvé le pays, compte tenu du «retournement spectaculaire» du marché international des hydrocarbures depuis septembre 2014». Et pour les concepteurs de ce collège d'experts, s'il n'y a «aucune équivoque», sur la situation économique difficile de l'Algérie, les politiques mises en place depuis quelque temps manquent de profondeur. Le gouvernement doit-il dire toute la vérité ? Que cache-t-on encore au peuple ? Faut-il changer de fusil d'épaule et engager encore des réformes douloureuses pour le pays comme le sous-tend encore le FMI et la Banque mondiale? Ce sont des questions auxquelles devront répondre les experts lors de cette rencontre. Ou s'agit-il de dire que la situation «est sous contrôle» et que le pays a les moyens de «faire face à cette épreuve» comme le prétend le président du TAJ, Amar Ghoul.

Hocine Adryen

ELLE A MIS EN GARDE CONTRE LES CONSÉQUENCES DE LA LFC 2015

Benkhalfa et Haddad toujours dans le collimateur de Hanoune

ABDERRAHMANE Benkhalfa et Ali Haddad, les deux personnes qui continuent de hanter l'esprit de Louisa Hanoune. L'un incarne le FMI et l'autre l'oligarchie ; deux maux qui reviennent dans les discours fréquents tenus par le numéro un du Parti des travailleurs. Hier encore, le leader du parti socialiste s'en est pris au nouvel argentier du pays, Benkhalfa, en affirmant que c'est un ministre qui a été installé spécialement pour exécuter «les recommandations dictées par le FMI et la Banque mondiale qui confortent les multinationales en appauvrissant le peuple».
Dans un discours fulgurant qui s'apparente à un langage syndical, le chef du parti socialiste reproche au ministre les exonérations et les allégements fiscaux «offerts sur un plateau d'argent aux entreprises privées», et le soutien absolu aux entreprises privées, avec la possibilité pour ces dernières de recourir à l'endettement étranger où l'Etat se portera garant des empreints et des intérêts cumulés par les crédits «incontrôlables». «Pire que l'endettement extérieur, ce sera un endettement à la grecque qui sera dépensé par les oligarques tout en échappant au contrôle de l'Etat», a-t-elle prévenu, indiquant que c'est le Trésor public qui en payera les frais avec l'argent du peuple. «C'est une loi qui a été imposée pour assouvir les appétits voraces des oligarques et non pas pour sauver les secteurs agricole et industriel du pays», a-t-elle jugé. La dame, qui a toujours affiché une opposition farouche au processus de privatisation, considère que l'Etat est en train de revenir sur ses décisions souveraines énoncées dans la LFC 2009 et la LF 2010 et qui consistent à protéger le secteur public et l'économie nationale contre la privatisation effrénée et la prédation des multinationales, tout en supprimant l'obligation d'investir. Hanoune n'a pas épargné le président du Forum des chefs d'entreprises, Ali Haddad, et son organisation patronale qui réclament de transformer les actes de concession des fonciers touristiques en actes de session. Elle a par ailleurs mis en garde contre la dernière décision du ministre de l'Industrie d'associer les privés dans la gestion des zones industrielles. Le porte-parole du PT a poursuivi que son parti a même refusé de débattre la LFC 2015 qui sert, selon elle, une poignée d'oligarques qui accaparent «l'argent du peuple». «Nous avons préféré quitter l'hémicycle du moment que nous n'avons pas le droit de débattre une loi complémentaire imposée par le gouvernement», a-t-elle justifié.
Concernant le rejet de la loi sur le développement de la recherche scientifique, là encore elle a évoqué l'association du secteur privé dans la recherche sans l'obliger d'investir. «Libre au privé de mener la recherche scientifique mais avec son propre argent, pas avec l'argent public», a-t-elle martelé en concluant que c'est une question de principe pour le parti qui refuse que l'argent du peuple soit utilisé pour servir les intérêts des particuliers.
Le parti estime par ailleurs que l'Etat porte une grande part de responsabilité dans le déficit budgétaire qui pèse sur l'économie nationale. «Certes le gouvernement n'est pas responsable de la chute des cours du pétrole, mais il aurait au moins pu prévenir la crise s'il disposait d'un ministère de planification», a-t-elle estimé avant de souligner que le spectre du choc pétrolier était déjà prévisible bien avant le printemps arabe. Hanoune a mis en garde contre les conséquences d'une telle politique qui veut faire des jeunes et des ouvriers un bouc émissaire en leur faisant payer les erreurs de leurs dirigeants qui n'ont pas su gérer la manne financière du pays. «Certes, nous avons été épargnés lors du printemps arabe, car les Algériens ne voulaient pas revivre le drame de la décennie noire. Par ailleurs l'Etat avait répondu ne serait-ce qu'en partie à leur revendication socioéconomique, ce qui nous a immunisés contre un soulèvement populaire», a-t-elle analysé, en prévenant que le terrorisme se nourrit de la fragilité sociale.

Z. M.

MODERNISATION DE L'ARMÉE DE L'AIR ALGÉRIENNE

Livraison prochaine de 14 Sukhoi Su-30

L'ARMÉE de l'air algérienne devrait recevoir quatorze Sukhoï Su-30 supplémentaires d'ici à 2017. C'est ce qu'affirme l'agence d'information russe RIA Novosti. Les quarante-quatre Su-30 déjà reçus fin 2007 permettent au pays d'avoir une certaine avance face aux autres nations de la région. Avions multirôles, les Sukhoi Su-30 sont de redoutables plateformes de défense aérienne, grâce à leur puissant radar et à la portée de leurs missiles. Mais ils peuvent aussi être utilisés pour du bombardement de précision à court et moyenne portées. Mais la question de la diligence dans la livraison de ces nouveaux appareils se pose en raison de l'embargo occidental qui frappe la Russie. La modernisation des capacités algériennes est toujours en cours. Des Yak-130 ont été acquis il y a quelques années, montrant une volonté d'évolution dans la formation des pilotes. Les Yak-130, ces avions d'entraînement, sont en service uniquement dans l'armée de l'air algérienne, qui a reçu ses premiers appareils en même temps que l'armée russe. Dans cet ordre d'idées, on pense aussi aux MiG-25 et MiG-29 qui commencent à vieillir. Cependant, les meilleurs spécialistes éprouvent des difficultés pour déterminer leur potentiel de vol restant.

K. A. B.

LE BRUT DE RÉFÉRENCE ALGÉRIEN POURSUIT SON REPLI

Le Sahara blend a perdu plus de 9 dollars en août

LE SAHARA blend, le brut de référence algérien, a reculé de plus de 9 dollars en août dernier pour se situer à 47,17 dollars le baril, a indiqué mardi l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). La production pétrolière de l'Algérie, qui dépend très largement des recettes des hydrocarbures, est restée à ses niveaux habituels, soit 1,2 millions barils par jour, selon le rapport mensuel de l'OPEP qui se base sur les statistiques officielles fournies par le gouvernement. Le Sahara blend passe de 56,34 dollars en juillet à 47,17 dollars en août dernier, bien loin de son niveau enregistré durant la même période de l'année précédente, dépassant 100 dollars le baril. Ce repli intervient dans un contexte de forte baisse du marché pétrolier mondial, impactant dangereusement la valeur des exportations algériennes et les réserves de change. Selon la Banque d'Algérie, les réserves de devises, touchées par l'effondrement du pétrole, se sont contractées de plus de 34,2 milliards de dollars à fin juin 2015, soit une baisse de 18 % par rapport à la période correspondante de l'année passée. Les réserves de change sont passées de 193,269 milliards de dollars à fin juin 2014 à 159,027 milliards de dollars au terme du premier semestre de l'année en cours. Il faut savoir que parallèlement à la contraction de ses recettes des exportations en hydrocarbures, l'Algérie enregistre des importations évaluées à 60 milliards de dollars. Aussi, après avoir connu un excédent dans sa balance commerciale de 20,2 milliards de dollars en 2012, l'Algérie a connu un déficit de 8 milliards de dollars en juillet dernier en raison de la dégringolade des recettes d'hydrocarbures, établies à 21,5 milliards de dollars, contre 37,2 milliards durant la même période de 2014. Et l'année n'est pas encore finie.

K. A. B.

TRAFIC DE CHEPTEL

18 000 moutons volés avant l'Aïd

C'est la course contre la montre pour la Gendarmerie nationale. A quelques jours seulement de l'Aïd El-Adha, de grandes mesures sécuritaires ont été mobilisées dans le cadre du plan spécial Aïd déployé par le Commandement de la GN afin de contrôler les marchés de cheptel, souvent la proie de trafiquants en tous genres.





La Gendarmerie nationale a recensé 1157 affaires liées aux vols de cheptels et ce, à travers le territoire national, au cours desquelles 18 321 têtes ont été volées en huit mois. Au cours de ces affaires, expliquent les gendarmes, 901présumés trafiquants ont été arrêtés, dont 401ont été écroués, tandis que 12 346 têtes volées ont été récupérées. L'année 2015 a connu une baisse de 11% en matière d'affaires traitées dans le cadre du trafic et de vol de cheptel, tandis qu'une baisse de 8% du nombre des trafiquants arrêtés a été également recensée, ainsi qu'une diminution de 15% en matière de cheptels volés (21 512 têtes en 2014) et une légère hausse de 2% en matière de cheptels récupérés, a indiqué la Gendarmerie dans son bilan. L'analyse des gendarmes face à ce phénomène a révélé que la catégorie des ovins demeure la plus convoitée par les malfaiteurs avec un total de 16 655 têtes, suivie de loin par les caprins et les bovins avec respectivement 1 269 et 369 têtes volées. Cela démontre que la cible préférée des réseaux de trafic de cheptel est l'ovin principalement à l'approche de la fête de l'Aïd El Adha, où les ovins volés seront vendus dans les marchés de cheptel ou carrément envoyés dans les pays voisins dans le cadre de la contrebande. Par ailleurs, l'exploitation des affaires traitées a révélé les difficultés rencontrées par les unités de la gendarmerie dans la lutte contre ce fléau, entre autre le retard accusé dans le dépôt de plainte par les victimes. Il y a lieu de noter que la majorité des étables ne sont pas surveillées de nuit et aucune mesure de sécurité n'est prise par les éleveurs (mur de clôture, éclairage, etc). Cela met en danger les cheptels devant l'activité très inquiétante des trafiquants qui agissent souvent de nuit. Aussi, l'éloignement des étables des lieux de résidence des victimes a été l'une des causes de la hausse des vols de cheptel. Ces endroits isolés, généralement, ne sont pas couverts par les réseaux de téléphonie mobile, ce qui a causé aux éleveurs beaucoup de peine pour alerter les gendarmes en cas de vol de leurs cheptels.

●●●

LES FAITS SAILLANTS AYANT MARQUÉ CETTE PÉRIODE

DJELFA :
Le 15/01/2015 à 09 heures, les gendarmes de la brigade de Guettara ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Messaad quatre personnes, pour agression suivie de vol de cheptel dont ont été victimes deux frères âgés de 5 et 10 ans, demeurant à la zone Dhaia Oued Beriche, commune d'Oum-El-Adham. Trois d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt et la dernière citée à comparaître à l'audience du 20/01/2015. En effet, le 13/01/2015 à midi, les mis en cause ont accosté les victimes qui gardaient leur cheptel non loin du domicile parental, pour les ligoter et s'emparer de quarante ovins. Les recherches déclenchées par les membres de la famille ont abouti le même jour à 16 heures à la récupération du cheptel volé, abandonné à 7 km du lieu du méfait, tandis que les investigations entreprises par les gendarmes enquêteurs ont conduit le lendemain à l'interpellation des mis en cause qui ont reconnu les faits.

LAGHOUAT :
Le 02/03/2015 à 2h30, un éleveur âgé de 62 ans s'est présenté à la brigade de Gendarmerie nationale de Sidi-Makhlouf pour déclarer le vol de 200 ovins de son étable sise à la zone Saïd Khelifa, commune de Sidi-Makhlouf, commis durant la nuit du 01 au 02/03/2015. Les recherches entreprises par les gendarmes de la brigade locale ont abouti à la récupération du cheptel volé le même jour à 5 heures du matin, abandonné à djebel Lazreg distant de 5 km du lieu du méfait. L'enquête se poursuit.

MEDÉA :
Le 05/03/2015 à 9h, les gendarmes de la brigade de Berrouaghia ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal local six personnes originaires de Berrouaghia, Rebaia et Zoubiria, pour association de malfaiteurs et vol de cheptel dont ont été victimes des éleveurs à Médéa, Blida et Aïn-Defla. Quatre d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt et les deux autres citées à comparaître à l'audience du 09/03/2015. Le 02/03/2015, dans le cadre de suivis d'enquêtes ouvertes sur les vols de cheptel depuis janvier 2014 à travers la wilaya de Médéa, les investigations entreprises par les gendarmes de la dite brigade, en compulsant notamment les relevés téléphoniques de certaines personnes suspectes, ont permis de mettre hors d'état de nuire une bande de quatre malfaiteurs spécialisée dans ces vols. Le 03/03/2015, poursuivant les investigations, les gendarmes enquêteurs ont interpellé deux (02) autres membres de la bande originaires de la localité de Rebaia, qui ont été dénoncés par un complice incarcéré au centre de rééducation de Berrouaghia et a reconnu avoir commis plusieurs vols à travers les dites wilayas.

TÉBESSA :
Le 19/04/2015, les gendarmes de la brigade de Ghorriguer ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Chéria deux personnes âgées de 34 et 26 ans, demeurant au douar Laghraba, commune de Ghorriguer, pour association de malfaiteurs, coups et blessures volontaires et vol de cheptel dont a été victime un éleveur âgé de 30 ans, demeurant au douar DjaouDjaleb, commune de Ghorriguer.
Elles ont été placées sous mandat de dépôt. Le 15/04/2015 à 04 heures du matin, la victime s'est présentée à ladite brigade, pour aviser que deux heures auparavant, deux individus porteurs d'armes blanches se sont introduits dans son domicile où, après l'avoir rouée de coups et ligotée, se sont emparés de trente et un (31) ovins de son étable mitoyenne. Les recherches entreprises par les enquêteurs ont conduit à l'interpellation des mis en cause le même jour à 22 heures, à hauteur du douar Laghraba, commune de Ghorriguer.

BISKRA :
Le 24/05/2015 à 9h, les gendarmes de la brigade d'El-Hadjeb ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane quatre personnes pour association de malfaiteurs et vol de cheptel. Elles ont été placées sous mandat de dépôt. Le 16/05/2015 à une heure du matin, un éleveur s'est présenté à ladite brigade pour déclarer que durant la soirée du même jour, des individus se sont introduits dans son étable à la zone El-Hadj Ben Brahim, commune d'El-Hadjeb, pour y voler quarante-quatre ovins. Le 21/05/2015, les investigations entreprises ont conduit à l'interpellation d'un des auteurs présumés du vol, qui a dénoncé ses trois acolytes, lesquels ont été interpellés les 21 et 23/05/2015.

BISKRA :
Le 09/06/2015 à 14h, un berger âgé de 49 ans, demeurant à Ras-El-Miaad, s'est présenté à la brigade locale de Gendarmerie nationale pour déclarer qu'au moment où il faisait paître un troupeau composé de cent vingt (120) ovins à la zone de Oued El Kerma, distante d'environ 17 km au nord du chef-lieu de commune, il a été agressé par trois (03) individus qui l'ont roué de coups, pour ensuite le déposséder du cheptel et prendre la fuite. Les recherches déclenchées par les gendarmes de la brigade locale avec ceux de la compagnie territoriale d'Ouled-Djellal ont abouti à la récupération, le même jour à 20 heures, de cent treize (113) ovins parmi le cheptel volé, abandonnés à la zone Oued El Djedi de la même commune. Poursuivant les recherches, les gendarmes ont interpellé dans un bois à la zone Houba, distante d'environ 25 km du lieu du méfait, les trois auteurs présumés du vol dont deux mineurs âgés de 15 et 17 ans, tous originaires de la ville de Ras-El-Miaad. Présentés devant le parquet compétent, deux d'entre eux ont été écroués et le troisième complice a été mis sous contrôle judicaire.

OUM EL-BOUAGHI :
Le 21/07/2015 à 12 h, un éleveur âgé de 63 ans s'est présenté à la brigade de Gendarmerie nationale d'Aïn-Fakroun pour déclarer le vol de soixante-sept (67) ovins de son étable attenante à son domicile, au douar OuledMesâad, commune de Hanchir-Toumghani, commis durant la nuit du 20 au 21/07/2015. Les recherches entreprises par les gendarmes enquêteurs ont abouti à l'interpellation de deux (02) mis en cause à Djebel Feroukh, le même jour à 13 heures et à la récupération du cheptel volé. Présentés devant le parquet compétent, ils ont été placés sous mandat de dépôt et écroués.

GUELMA :
Le 08/08/2015 à 22 h, la brigade de Gendarmerie nationale de Bouati-Mahmoud a été contactée par un agriculteur âgé de 38 ans, qui a déclaré le vol de quarante-cinq (45) ovins de son étable sise à la localité de Bouati-Mahmoud, commis durant la soirée par des individus non identifiés. Les recherches entamées par les gendarmes de la dite brigade ont conduit à la récupération du cheptel volé, abandonné à l'orée d'une forêt située près du village Mahchoum, distant de 3 km du lieu du méfait.

F. S.

●●●

Egalement, le cheptel n'est pas recensé, ce qui incite les victimes à rehausser le préjudice ou à émettre de fausses déclarations. D'autres facteurs ont facilité l'activité des réseaux de trafic de cheptel. Entre autres, le réseau routier important à travers les circonscriptions, notamment les chemins non classés et pistes, ce qui a facilité la mobilité des malfaiteurs et l'acheminement du cheptel volé. Les trafiquants qui utilisent fréquemment des camions ne trouvent aucune difficulté à écouler le produit du vol auprès des receleurs et ce, dans un délai court.

LA RÉGION CENTRE DUREMENT FRAPPÉE PAR LE TRAFIC

Le phénomène de vol de cheptels demeure très répandu dans le centre du pays, à l'est et à l'ouest par rapport à Ouargla et Bechar, selon le rapport de la Gendarmerie nationale. Cette dernière explique que, par contre, la circonscription régionale de Tamanrasset a enregistré un seul fait durant cette période. Les wilayas du centre occupent la 1re position en matière d'affaires enregistrées, avec un total de 478 faits, ayant causé un préjudice de 6 887 têtes volées. Ces faits sont répartis à travers 11 wilayas. Parmi les plus touchées il y a Djelfa avec 74 faits, suivi par Ain-Défla (61), Alger (54) et M'Sila et Tizi-Ouzou avec 51 faits chacune, a expliqué la Gendarmerie. La comparaison avec la même période de l'année précédente a révélé une légère hausse de 3% en matière d'affaires enregistrées. D'autre part, les wilayas de l'est occupent la 2e place avec un total de 295 faits, dont 133 résolus, ayant causé un préjudice de 4 774 têtes volées. Ces faits sont répartis à travers 15 wilayas, parmi elles Batna et Souk- Ahras avec 27 faits, suivies de près par Guelma, Tébessa et BBA avec 26 faits chacune, El Tarf et Khenchela avec 24 faits. La comparaison avec la même période de l'année précédente a révélé une baisse de 34%, en matière d'affaires enregistrées. Par ailleurs, les wilayas de l'ouest occupent la 3e position avec un total de 251faits, ayant causé un préjudice de 4 214 têtes volées. Ces faits sont répartis à travers 12 wilayas, notamment SBA avec 38 faits, suivie de près par Tiaret (37) et Mascara (30). La comparaison avec la même période de l'année précédente a révélé une hausse de 13% en matière d'affaires enregistrées. Le sud-estarrive en 4e position avec 118 faits constatés, ayant causé un préjudice de 2 229 têtes volées. Ces faits sont répartis à travers les wilayas de Biskra avec 38 faits, Laghouat (29) et El Oued avec (25). La comparaison avec la même période de l'année précédente a révélé une légère baisse de 4 % en matière d'affaires enregistrées. Le sud-ouest occupe la dernière position avec 14 faits constatés, ayant causé un préjudice de 202 têtes volées. La comparaison avec la même période de l'année précédente a révélé une baisse remarquable de 70%en matière d'affaires enregistrées.

CAGOULES, ARMES BLANCHES, LES TRAFIQUANTS FRAPPENT DANS L'OBSCURITÉ

Les enquêtes diligentées par les unités de la Gendarmerie nationale sur les vols de cheptels ont fait ressortir que le mode opératoire utilisé par les malfaiteurs est basé sur cinq facteurs. Le premier est que la majorité des vols sont perpétrés de nuit, une période qui permet aux trafiquants de prendre la fuite sans risquer d'êtres localisés par les patrouilles de la gendarmerie. Le second indique que la majorité des malfaiteurs sont cagoulés au cours de leurs actes. Puis, le plus souvent, le cheptel volé est transporté à bord de camions. Aussi, le passage à l'acte est souvent prémédité et la cible choisie ; enfin, la plupart des vols sont commises dans des enclos non gardés. Par contre, a commenté la Gendarmerie, certains vols sont commis sous la menace d'armes blanches (bâton, couteau, barre de fer), pour intimider les victimes, les ligoter avant de prendre la fuite. Le cheptel volé serait destiné à la vente informelle dans les marchés de bétails, faut-il indiquer. La surveillance des transporteurs de moutons bat son plein A la lumière de ces données, il est à souligner que les efforts déployés par les unités de la Gendarmerie nationale en matière de lutte contre le vol de cheptel ont permis de récupérer plusieurs têtes de bétail. Ces résultats sont dus en partie aux différentes mesures prises par la gendarmerie. Parmi ces mesures, l'organisation d'opérations de sensibilisation à l'égard des éleveurs (sédentaires et nomades) et leurs salariés, en leur communiquant le numéro vert (10.55) de la Gendarmerie nationale et les numéros de téléphone des unités compétentes pour impliquer ces éleveurs à contribuer à leur propre sécurité. La multiplication des patrouilles et des barrages, de jour comme de nuit, notamment à l'approche de l'Aïd El-Adha. La coordination et l'échange d'informations, notamment avec les unités limitrophes, mais aussi le recours à la police technique de la Gendarmerie nationale et à l'expertise scientifique (INCC). Ces experts gendarmes procèdent au contrôle et à l'identification des transporteurs de cheptels et de leurs moyens de locomotion. Egalement, au contrôle et à la surveillance des marchés hebdomadaires.

F. Sofiane



AFFAIRE OPPOSANT DES EMPLOYÉS À DES CADRES DE L'APN

Les juges de la Cour suprême statueront dans les pourvois en cassation

LES JUGES de la première chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême statueront prochainement dans les pourvois en cassation introduits par les avocats des mis en cause, condamnés par les magistrats de la chambre pénale près la cour d'appel d'Alger. Ces derniers avaient confirmé, le 31 janvier, toutes les peines prononcées par le président du tribunal correctionnel de Sidi M'hamed dans l'affaire des employés inculpés pour avoir publié des propos diffamatoires contre des collègues qui occupent des postes clés au sein de l'APN.

Ainsi, des peines allant d'un à deux ans de prison ferme avaient été retenues contre les inculpés.

Le procureur général de la cour d'appel d'Alger avait requis une semaine auparavant le 24 janvier, deux ans de prison ferme assortis de mandats de dépôt à l'audience contre des ex-employés de l'APN, notamment ceux qui étaient en liberté provisoire mais poursuivis dans une affaire de diffamation dont avaient été victimes des cadres et fonctionnaires exerçant au sein de cette institution de souveraineté, à l'instar de la directrice du protocole, du directeur des finances et du directeur du personnel.

Le procureur général avait, au cours de son réquisitoire, affirmé : « Les faits reprochés aux inculpés sont formels et portent atteinte aux individus et aux personnes, et ce par la publication de propos diffamatoires et calomnieux visant des cadres et fonctionnaires dont l'image a été secouée par de graves allégations ».

Le même procureur avait, par ailleurs, indiqué : « Si dans les autres pays la technologie de l'information est utilisée pour développer les connaissances et évaluer les projets dans différents domaines, dans notre pays, malheureusement, cette dernière est utilisée pour salir l'image de personnes et détruire les institutions de souveraineté, à l'instar de l'APN, dont des cadres et fonctionnaires ont fait l'objet d'une sale campagne de la part de certains employés. »

Dans le même contexte, il avait tenu à préciser: « Ces derniers ont fait appel à un étudiant à la faculté des sciences juridiques et administratives de Ben Aknoun qui, après avoir consulté ses complices, avait ouvert une page sur Facebook intitulée, Espaces et secrets de l'APN»

Il avait ajouté qu'à travers cette page, les mis en cause avaient porté atteinte à la dignité d'une femme en la traitant de femme de mœurs légères, avaient accusé un homme de corruption et un autre d'entretenir une relation douteuse avec une femme.

Il avait enfin souligné que « les inculpés avaient usé de la même tactique, à savoir celle de nier l'intention de nuire aux victimes, et ce dans le but l'échapper la responsabilité pénale qui leur incombaient ». Interrogés par le président de la première chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, M. Omar Benkharchi entouré du talentueux conseiller M. Hadj Mihoub Kamel et de Mme Kazzem Zahia, les inculpés, qui se sont succédé aux auditions, ont été unanimes à déclarer qu'ils n'avaient nullement eu l'intention d'attenter à l'honneur des plaignants, clamant haut et fort : « En publiant ces informations, on n'a jamais pensé être poursuivis, Monsieur le président.»

Appelé à la barre pour répondre des graves accusations qui pèsent sur lui, le principal accusé, étudiant en droit, a répondu : « C'est vrai, monsieur le président, l'expertise comme vous venez de le dire, a déterminé que je suis le véritable propriétaire du compte. Je l'ai ouvert sur la demande de l'inculpée, qui exerce à l'APN en qualité de secrétaire. »

Même réponse du côté d'un autre accusé qui travaillait comme assistant auprès du vice-président de l'APN. Ce dernier avait pointé un doigt accusateur vers sa collègue répondant aux initiales de O. H. en déclarant : « Monsieur le président, cette dernière est venue me solliciter pour l'ouverture d'une page sur Internet en me faisant croire qu'elle souhaitait ouvrir un espace pour aider ses collègues en difficultés. Je lui ai répondu que je n'étais pas en mesure de le faire. C'est elle qui a publié la page après avoir accaparé mon mot de passe. Je ne suis concerné ni de près ni de loin dans cette affaire. »

Interrogé sur sa relation avec ses collègues injuriés, le mis en cause avait répondu : « J'entretenais de bonnes relations avec eux. Je ne m'attendais pas à me retrouver trempé dans une telle affaire. »

Le président avait ensuite demandé aux victimes de se rapprocher pour donner leur version des faits et évoquer les préjudices subits suite à la publication de ces propos diffamatoires.

La première personne entendue fut la chargée du protocole du président de l'APN, qui a déclaré : « Ces propos m'ont créé beaucoup de problèmes avec toute ma famille, mes parents, mes frères et sœurs, et même mes voisins. Ils m'ont traitée de tous les noms et ont touché à mon honneur. La secrétaire, mise en cause, a publié que je pèse deux kilos ! Elle m'a même traitée de femme de mœurs légères ! Je ne lui ai rien fait, Monsieur le président ! Je ne comprends pas pourquoi elle a agi de la sorte ! Vous savez Monsieur le président, même le président américain Barak Obama est au courant de mon affaire ! ».

Cette déclaration avait mis en colère Me Miloud Brahimi, ancien bâtonnier et ancien président de la LADDH : « Nous sommes en Algérie et devant des juges algériens, et elle nous parle d'Obama ! ».

Le deuxième plaignant, qui exerce en qualité de directeur du personnel, avait d'emblée affirmé au président de l'audience : « Le préjudice moral qui m'a été causé est énorme suite à la publication de ma photo sur Internet. Depuis ce jour-là, mon épouse ne me fait plus confiance. J'ai beaucoup souffert. Si je devenais à mander un travail à l'étranger, par exemple, ils ne m'accepteront pas car le document 12 négatif de Google ne s'efface pas ! Je n'arrive toujours pas à réaliser ce qui m'est arrivé ! C'est pourquoi je ne leur pardonnerai jamais ! »

Le dernier plaignant entendu fut le directeur des finances à l'APN. Il avait alors déclaré : « Les mis en cause m'ont accusé d'avoir conclu des marchés publics de 13 milliards sans appels d'offres. On m'a qualifié de Boualem t'chippa et son gendre Lyès. Boualem est un homme voleur et corrompu». Les avocats des victimes ont demandé des réparations matérielles de plus de 500 000 DA.

Quant aux avocats de la défense avaient insisté sur l'application des articles ayant trait aux circonstances atténuantes.

Il convient de signaler que l'administration de l'APN, qui a déposé plainte, affirme que ces cadres ont été diffamés sur Internet, sur une page Facebook, par d'autres employés. Ces derniers ont posté et publié des propos injurieux, allant même jusqu'à traiter les proches de l'actuel président de l'APN de voleurs, d'avoir usé de leurs postes pour détourner des sommes colossales dans des projets qui n'ont jamais vu le jour et d'avoir déboursé plus de 13 milliards de centimes pour la rénovation de leurs biens privés !

Enfin, les avocats ont reproché, à travers leurs mémoires adressés au président de la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême, le fait que les juges de la 2e instance judiciaire n'aient pas spécifié les chefs d'inculpation pour chacun des inculpés dans l'arrêt qu'ils ont rendu public.

Redouane Hannachi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE DJELFA
NIF 17018329064

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 13/2015

L'Office de promotion et de gestion immobilière de Djelfa lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réhabilitation des 30 logements sis à la cité Aïn Chih - Djelfa (programme 1500 logements tranche 2012), (lot n° 06).
Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges (technique et financier) auprès de la Direction générale de l'OPGI de Djelfa, à la cité Berbih - Djelfa, contre paiement au comptable de l'office d'une somme de **2.000,00 DA** (contre un reçu de versement) représentant les frais de reproduction non remboursable.

Modalité de présentation de l'offre :
1/L'offre technique :
L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention : «**Offre technique**» contenant les pièces suivantes :
Déclaration à souscrire remplie, paraphée, datée et signée par le soumissionnaire.
Déclaration de probité remplie, paraphée, datée et signée par le soumissionnaire.
Cahier des charges (technique) rempli, daté, paraphé et signé par le soumissionnaire avec paraphe sur toutes les pages.
Certificat de qualification et de classification professionnelle en bâtiment, activité principale ou secondaire catégorie 02 et plus, (copie, en cours de validité).
Registre du commerce (copie), l'entreprise retenue doit présenter la copie légalisée par les services du CNRC avant la signature du marché.
Extrait de rôles apuré ou avec échéancier (original, en cours de validité) l'entreprise retenue doit présenter l'original de l'extrait de rôles (en cours de validité) avant la signature du marché.
Casier judiciaire n° 03 du soumissionnaire (original, en cours de validité), l'entreprise retenue doit présenter l'original du casier judiciaire (en cours de validité) avant la signature du marché.
Liste des cadres de l'entreprise qui seront chargés du suivi de la réalisation du projet (ingénieurs, techniciens) justifiée par les attestations d'affiliation à la CNAS (délivrées moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis) accompagnée des diplômes.
Les moyens humains justifiés par les attestations d'affiliation CNAS (délivrées moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis).
Liste des moyens matériels, accompagnés des cartes grises, factures et acte notarié (selon le cas), plus assurances en cours de validité.
Références professionnelles (attestations des travaux réalisés dans le domaine de la construction, délivrées par les maîtres d'ouvrages et signées par le responsable signataire des marchés)
Copie de la carte d'immatriculation fiscale.
L'attestation de mise à jour CNAS en cours de validité (copie).
L'attestation de mise à jour CASNOS en cours de validité (copie).
L'attestation de mise à jour CACOBATPH en cours de validité (copie).
L'entreprise retenue doit actualiser les attestations de mise à jour avant la signature du marché.
Bilan financier de l'année 2014.
Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour l'année 2013.
Statut de la société.
+ Planning de réalisation des travaux, (délai en mois) daté, paraphé et signé par le soumissionnaire.

2/L'offre financière :
L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention : « Offre financière » contenant les documents suivants :
* Lettre de soumission, remplie, paraphée, datée et signée par le soumissionnaire.
* Bordereau des prix unitaires, paraphé, rempli, daté et signé par le soumissionnaire.
* Devis quantitatif et estimatif, dûment rempli, cacheté, daté, signé par le soumissionnaire et paraphé sur toutes les pages.

Les deux enveloppes (offre technique et offre financière) devront être présentées dans une seule enveloppe extérieure anonyme et scellée ne portant que la mention suivante :
A Monsieur le Directeur général de l'OPGI – Djelfa
Avis d'appel d'offres national restreint n° 13/2015
La réhabilitation des 30 logements à cité Aïn Chih – Djelfa (lot n° 06).
«A NE PAS OUVRIR»

La durée de préparation des offres est fixée à **21 jours** jusqu'à **12h00,** à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP*. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
L'offre devra être déposée auprès du secrétariat de la Direction générale de l'OPGI de Djelfa, sis à la cité Berbih, le dernier jour de la durée fixée pour la préparation des offres entre **8h00** du matin et **12h00.**
L'ouverture des offres (techniques et financières) aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **13h00**, en séance publique, au siège de la direction générale de l'OPGI de Djelfa, Cité Berbih.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **111 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 20/09/2015/ANEP N° 344 881**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED
COMMUNE D'ALGER-CENTRE
NIF : 41000200001608501000

2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 26/2015

La commune d'Alger-Centre lance un 2ème avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation des travaux de :

REVETEMENT DES TROTTOIRS EN BETON IMPRIME :
RUE DES TANNEURS, RUE BOUBZARI MOHAMED, RUE COLONEL EL-HAOUES, RUE DES FRERES ALLAHOUM, IMPASSE SAADA (EX-LASNEDE), RUE EL-MOUDJAHIDDINE, RUE KHALED KHALDOUNE, RUE DES FRERES KHELADI, RUE OMAR BENCHIKH ET ABDELKADER HASSINA
COMMUNE D'ALGER-CENTRE

Les entreprises qualifiées et spécialisées ayant le certificat de qualification et classification de catégorie II (02 ou plus), activité principale travaux publics ou bâtiment, intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

SERVICE DES MARCHES DE LA COMMUNE D'ALGER-CENTRE
sis au 03 PLACE EMIR ABDELKADER – ALGER

contre le paiement de la somme de **1500 DA,** non remboursable, auprès du régisseur.

Les soumissions, accompagnées des pièces et documents en cours de validité exigés dans l'article 10 du cahier des charges, doivent contenir une offre technique et une offre financière fermées et cachetées dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme comportant uniquement la mention :
2èmeAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 26/2015 REVETEMENT DES TROTTOIRS EN BETON IMPRIME :
RUE DES TANNEURS, RUE BOUBZARI MOHAMED, RUE COLONEL EL-HAOUES, RUE DES FRERES ALLAHOUM, IMPASSE SAADA (EX-LASNEDE), RUE EL-MOUDJAHIDDINE, RUE KHALED KHALDOUNE, RUE DES FRERES KHELADI, RUE OMAR BENCHIKH ET ABDELKADER HASSINA
COMMUNE D'ALGER-CENTRE.
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Et déposée à l'adresse indiquée ci-dessous :
BUREAU D'ORDRE DE LA COMMUNE D'ALGER-CENTRE
03 PLACE EMIR ABDELKADER – WILAYA D'ALGER-

* **L'offre technique** : doit contenir les pièces administratives exigées dans l'article 10, notamment :
- La déclaration à souscrire dûment signée, datée et cachetée.
- Le cahier des charges dûment signé et paraphé par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité dûment signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Procès-verbal de visite des sites signé par le soumissionnaire

* **L'offre financière** : doit contenir les éléments suivants :
- La lettre de soumission remplie selon le modèle joint au cahier des charges dûment signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
- Devis quantitatif estimatif de l'offre dûment signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée à **20 jours** à compter de la 1ère parution de l'appel d'offres dans la presse ou *le BOMOP*.
La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres.
Heure limite : **12h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.
L'ensemble des soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune le dernier jour de la durée de préparation des offres, à **14h00.**
Les offres resteront valables pendant une période de 03 mois, augmentée de la durée de préparation des offres.

Le président de l'Assemblée populaire

Le Jeune Indépendant **du 20/09/2015/ANEP N° 344 979**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DES TRANSPORTS
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DE MARCHE
NIF 099042019200139

Conformément aux dispositions de l'article 114 dernier alinéa du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction des transports de la wilaya de Tipasa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation en date du 20/07/2015, relative à la réalisation du reste des travaux de CES – VRD – mur de clôture – bloc logement + garage en lot unique du projet de la station météorologique à Gouraya, wilaya de Tipasa, qu'après l'évaluation du 01/09/2015, le marché a été attribué provisoirement comme suit :

ENTREPRISE	MONTANT TTC (DA)	DELAI	NIF	CRITERES DE CHOIX
BAROUD AHMED	33 658 080,30	09 mois	1958380200011151	Entreprise qualifiée techniquement la moins disante

Conformément à l'article 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de la Direction des transports de la wilaya de Tipasa, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres.
Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission de wilaya des marchés publics, sise au siège wilaya Cité administrative, dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou dans *le BOMOP*, et ce conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant du 20/09/2015/ ANEP N° 344 923

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation **du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel »** pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le **22 octobre 2015.**

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'information écrite : l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique: émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 – 2015.

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.
En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars **(1.000.000 DA)** pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars **(500.000 DA)** pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars **(300.000 DA)** pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelle sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, **Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.**
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : **http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr**

Le Jeune Indépendant **du 20/09/2015 / ANEP ALGER**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE SETIF
NIF : 099 1190 100 18833

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE DE REALISATION

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 complété et modifié et portant réglementation des marchés publics, l'Office de promotion et de gestion immobilière de SETIF informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'**appel d'offres national restreint n° 16/2015 du 07/06/2015,** relatif à la réalisation du **lot TCE sauf VRD** des projets cités ci-dessous, qu'à l'issue de la séance de jugement et évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

Projet	ETB	NIF	Note technique	Montant (DA)	Délai	Observations
1000/3400 Logts (RPHP) à Sétif (lot 13) (Tranche année 2011)	Hadad Med Abdelhak	196419230030048	78.00	229.861.162,44	18 mois	Moins disant
5094000 Logts (LPL) à Maoukhane (Quinquennal 2010-2014)	SNC Meddouri Ismail et assoc	000519420718644	61.00	118.997.531,22	18 mois	Moins disant
402/2000 Logts (RPHP) à Dehamcha (2ème tranche année 2010)	Boulmerdj Bilal	196319570175805	51.50	90.851.993,03	22 mois	Moins disant

Les soumissionnaires ont un délai de **trois (03) jours**, à partir du premier jour de la parution du présent avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
Les soumissionnaires ont un délai de **dix (10) jours**, à partir du premier jour de l'affichage du présent avis, pour formuler d'éventuels recours devant la commission ministériel des marchés.

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Jeune Indépendant du 20/09/2015/ANEP N° 344 827

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAÏRA D'AKBOU
COMMUNE D'AKBOU

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

NIF n° : 097706259142809

Conformément aux dispositions des articles 49 alinéa 2 et 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant code des marchés publics, modifié et complété, le président de l'A.P.C d'Akbou, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint n°01/2015 relatif aux travaux de Réalisation assainissement GH BENADJAOUD, FEZOUA, Nait Slimane, Taharacht; (Prog. n°21/2015) ;
إنجـــــاز صرف المياه القـذرة المجموعة السكنيـة بن اجعـود، فـزوة، نايت سليمان،تحراشت ; paru sur les quotidiens ; صدى الشرق du 07/07/2015 et le Jeune Indépendant du 09/07/2015, qu'à l'issue de l'analyse des offres financières, le marché a été attribué provisoirement comme suit :

N°	Désignation de l'entreprise .	N.I.F	Montant	Délai de réalis.	Note Tech.	Note Financ.	Total	Obs.
01	Entreprise d'Etudes & Réalisation Toutes Branches du BTPH BELMEHDI SALAH	197006250016247	11 036 493,00DA	quatre (04) mois	50/60	36,67/ 40	86,67/ 100	offre meilleure

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel sus cité, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'Akbou, dans un délai de 10 jours à compter de la parution du présent avis dans les quotidiens cités ci-dessus.

Le Jeune Indépendant du 20/09/2015/ANEP N° 344 951

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00















WASHINGTON LÂCHE LA COALITION ANTI-AL-ASSAD

Kerry considère le président syrien comme faisant partie de la solution

La déclaration a de quoi faire paniquer les va-t'en guerre saoudiens, qataris et turcs. Washington estime non prioritaire le départ du président syrien, diabolisé depuis 2011 et accusé de tous les malheurs de son pays. Ainsi, le secrétaire d'État américain John Kerry a déclaré, hier à Londres, que le président syrien Bachar al-Assad devait partir, tout en indiquant que le calendrier restait à déterminer dans le cadre de négociations pour résoudre le conflit en Syrie. Une évolution notable qui signifie que le chef de l'Etat syrien, est considéré désormais comme faisant partie de la solution, et non plus du problème comme auparavant.

« Cela fait un an et demi que nous disons qu'Assad doit partir mais le calendrier et les modalités doivent être décidés dans le cadre du processus de Genève», a déclaré John Kerry après une rencontre avec son homologue britannique Philip Hammond. «Cela n'a pas besoin d'être dès le premier jour, ni le premier mois. Il y a un processus selon lequel toutes les parties doivent se retrouver et conclure un accord sur comment cela peut être obtenu», a-t-il ajouté.

«Nous sommes complètement d'accord avec cela», a de son côté affirmé Philip Hammond. «Assad doit partir, il ne peut pas faire partie de l'avenir à long terme de la Syrie mais les modalités et le calendrier doivent faire partie d'une discussion sur une solution politique qui nous permette d'avancer et d'éviter davantage de souffrances humanitaires».

A ce propos, les derniers contacts stratégiques américano-russes ont, semble-t-il, portés leurs fruits. Les Etats-Unis ont décidé de s'associer à la Russie pour trouver une solution au problème syrien et de faire de la lutte contre le terrorisme de DAECH une priorité, plutôt que de rester braquer contre le gouvernement légitime de la République arabe syrienne, comme c'est le cas toujours de l'Arabie Saoudite, du Qatar, de la Turquie et de la France. «Nous sommes prêts à négocier», a poursuivi le secrétaire d'État américain. «Assad est-il prêt à négocier, à vraiment négocier ? La Russie est-elle prête à l'amener à la table



des négociations et à trouver la solution à cette violence ?»

Et pour essayer de sauver ce qui peut l'être, le secrétaire d'Etat américain jette l'opprobre sur autrui. «Jusqu'à maintenant Assad a refusé d'avoir une discussion sérieuse et la Russie a refusé de l'amener à la table des négociations», a regretté John Kerry.

Le secrétaire d'État américain s'est par contre réjoui de la volonté russe de concentrer ses efforts sur le combat contre l'organisation terroriste DAECH en Syrie, au lendemain de l'annonce de l'ouverture de discussions militaires entre les États-Unis et la Russie. «Nous nous en félicitons et nous sommes prêts à essayer de trouver les moyens d'éliminer l'EI (DAECH) le plus rapidement et le plus efficacement possible», a déclaré John Kerry.

Les ministres de la Défense américain et russe, qui n'avaient encore jamais eu de contact direct depuis l'arrivée d'Ashton Carter en février, se sont parlé vendredi sur la Syrie et ont convenu de poursuivre ces discussions à l'avenir.

Dans un contexte de montée en puissance militaire russe en Syrie, il s'agit d'éviter tout malentendu ou incompréhension débouchant sur un incident militaire entre les forces russes et les avions ou les drones de la coalition menée par les États-Unis.

Washington s'alarme depuis des semaines du renforcement de l'aide russe au gouvernement du président Bachar al-Assad, alors que les Américains pilotent depuis un an, sans grand résultats, une coalition internationale contre DAECH.

Et en bon suiveur, le Royaume-Uni entend impliquer la Russie dans l'équation syrienne, comme un agent aggravant, et non pas comme un facilitateur de solution. «En raison de l'engagement de Russie, la situation en Syrie est de plus en plus compliquée», a souligné Phillip Hammond. John Kerry ne s'est jamais hasardé à de telles affirmations très peu diplomatiques. Il faut dire qu'il a comme vis-à-vis un certain Sergueï Lavrov.

M. K.

LES PARTIS POLITIQUES SE MOBILISENT AU BURKINA FASO

Le Sénégal et le Bénin médiateurs auprès des putschistes

LES PRÉSIDENTS sénégalais et béninois ont poursuivi hier leurs consultations au Burkina Faso après s'être longuement entretenus la veille avec le général putschiste Gilbert Diendéré, dans l'espoir de permettre au pays qui devait aller aux urnes en octobre de reprendre rapidement «sa marche vers la démocratie». Ces entretiens se sont déroulés dans un hôtel d'Ouagadougou, où la tension reste importante.

Dans la capitale, où les appels à la «désobéissance civile» se sont multipliés, les maisons de deux anciens proches de l'ex-président Blaise Compaoré, Simon Compaoré, ancien maire de Ouagadougou et Salif Diallo qui ont tous deux rejoint les rangs de l'opposition en 2014, ont été saccagées dans la nuit de vendredi à samedi.

Seuls quelques marchés et magasins avaient rouvert hier matin. Mais la plupart des stations essence et des banques restaient fermées.

Le président de l'Assemblée du régime renversé, Cherif Sy, avait appelé vendredi la population à la mobilisation, tout comme le mouvement «Balai citoyen», en pointe dans le soulèvement populaire contre Blaise Compaoré l'an dernier.

Le Cadre de Concertation des Partis politiques (CCPP), qui réunit les partis de l'ancienne opposition à Blaise Compaoré, exige, lui, le maintien des élections prévues en octobre, sous peine de «désobéissance civile».

Le RSP, unité d'élite de l'armée forte de 1.300 hommes dirigée par le général Diendéré, a pris le pouvoir jeudi en accusant les autorités d'avoir dévoyé le régime de transition post-Compaoré, notamment en excluant des élections d'octobre les partisans de l'ex-homme fort.

Arrivés la veille au Burkina, le président sénégalais Macky Sall, président en exercice de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), ainsi que son homologue béninois Thomas Boni Yayi ont rencontré hier des membres de l'opposition, des syndicats ainsi que des hauts gradés militaires.

Au programme également, un entretien avec le président du régime de transition du Burkina Faso, Michel Kafando, libéré jeudi soir après avoir été séquestré par les putschistes.

Les deux chefs d'État africains ont également revu hier Gilbert Diendéré, qui a multiplié auprès d'eux les gages de bonne volonté.

«Nous voulons tout simplement avoir des propositions pour aller aux élections dans la sérénité dans la paix, et faire en sorte que les résultats soient incontestés et incontestables», a assuré Gilbert Diendéré sur TV5 Monde vendredi soir.

Macky Sall, lui, a appelé vendredi en fin de soirée à lancer «une dynamique de réconciliation nationale, de pardon, arrêter la violence, faire en sorte qu'un schéma accepté par tous et bien entendu de la communauté internationale, puisse permettre au pays de se repositionner dans sa voie et dans sa marche vers la démocratie».

En attendant, l'Union Africaine a annoncé vendredi la suspension du Burkina Faso ainsi que des sanctions à l'encontre des putschistes, frappés d'une interdiction de voyager et d'un gel des avoirs dans tous ses États membres.

Le Burkina Faso a connu depuis son indépendance en 1960 de nombreux coups d'État militaires. Le général Diendéré avait joué un rôle clé dans le putsch de 1987 qui avait porté au pouvoir Blaise Compaoré et s'était soldé par la mort du président Thomas Sankara.

Brusquement passé de l'ombre à la lumière, le général Diendéré, qui nie être téléguidé par son mentor et ancien chef Blaise Compaoré, a promis d'organiser «rapidement» des élections. On ignore où se trouve l'ex-président, qui réside habituellement en Côte d'Ivoire voisine depuis son exil forcé.

R. I.

Palestine occupée

NOUVELLE AGRESSION ISRAÉLIENNE CONTRE GAZA

Israël a mené des frappes aériennes hier contre la bande de Gaza après des tirs de roquettes palestiniens effectués à partir de l'enclave côtière en direction du sud d'Israël. Les frappes, qui ont eu lieu dans la nuit, ont visé deux camps d'entraînement du Hamas. Elles n'ont pas fait de blessés, ont indiqué des témoins et les autorités. Au moins deux roquettes ont été tirées vendredi soir sur Israël. L'une a touché le sol, endommageant un autobus sans faire de blessé. La seconde a été interceptée et abattue par le système de défense aérienne d'Israël.

Yémen

DIX CIVILS TUÉS PAR LES BOMBARDEMENTS SAOUDIENS

Dix civils ont été tués dans la capitale du Yémen Sanaa par de violents raids aériens nocturnes menés par la coalition d'agression saoudienne qui soutient le gouvernement yéménite, ont indiqué hier des secouristes et des témoins. «Dix membres d'une même famille ont été tués dans le quartier al-Falihi, dans le vieux Sanaa», a affirmé l'un de ces secouristes. Selon des habitants, quatre maisons de la famille Al-Aïni ont été détruites par une bombe et 15 autres habitations ont été endommagées.

Libye

PLUS DE 2.200 MIGRANTS SECOURUS EN MÉDITERRANÉE

Un total de 2.281 migrants tentant la traversée vers l'Europe depuis les côtes libyennes ont été secourus hier au cours de huit opérations différentes, ont annoncé les garde-côtes italiens, ajoutant qu'une dizaine d'autres opérations de sauvetage étaient encore en cours. Les huit opérations, y compris celle de Médecins sans frontières (MSF), dont le bateau a secouru plus de 750 personnes qui se trouvaient à bord de trois petites embarcations, ont toutes eu lieu à moins de 40 milles nautiques de la Libye, tout comme celles qui sont encore en cours, ont-ils précisé.

Dixit... Dixit... Dixit...

«Les réunions avec de hauts responsables iraniens sont programmées pour aujourd'hui, et porteront sur la clarification des questions en suspens passées et présentes concernant le programme nucléaire de l'Iran ».
Communiqué de l'AIEA, à l'occasion de la visite de son directeur général en Iran.

«Nous avons eu confirmation hier dans la soirée, grâce à des personnes qui ont assisté à la scène et grâce à des photos que nous avons reçues, que les exécutions ont eu lieu».
Rami Abderrahmane, directeur de l'OSDH, une officine proche du MI6 britannique, à propos du meurtre de 56 soldats syriens par des terroristes islamistes.

«Même si la constitution est révisée, personne ne pense au Japon à aller à l'étranger dans le but de faire usage de la force».
Itsunori Onodera, l'ancien ministre japonais de la Défense, à propos de la révision de la doctrine de défense au Japon.

Telex

DÉCLARATION DE L'ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA DANS L'OUEST DU BURUNDI

LE MINISTÈRE burundais de la Santé Publique et de la Lutte contre la Sida a déclaré jeudi l'épidémie de choléra dans le district sanitaire de Mabayi, en province de Cibitoke (ouest), où l'on a enregistré au total 86 cas depuis le 5 septembre dernier.

«Je voudrais ... attirer l'attention des pouvoirs publics et de la population des zones touchées en particulier pour que nous puissions conjuguer nos efforts pour circonscrire et arrêter la propagation de cette épidémie dans notre pays», a indiqué jeudi la ministre en charge de la santé publique, Dr.Josianne Nijimbere, dans une déclaration lue à la radiotélévision nationale du Burundi.

Elle a fait savoir que sur les 86 cas recensés à partir du 5 septembre 2015, dont un seul cas reste en hospitalisation, un bon nombre a partagé un repas après l'évangélisation, ce qui a fait penser à un syndrome Cholériforme avec une forte probabilité d'une intoxication alimentaire ou toxi-infection alimentaire.

Elle a ajouté qu'en date du 7 septembre 2015, il y a eu un afflux massif de 27 patients dont 3 des prélèvements des échantillons se sont révélés positifs au vibrion cholerae.

La ministre a indiqué que des dispositions d'urgence ont déjà été prises par son ministère et a rappelé à la population en général , et celle des zones touchées par le choléra en particulier, d'observer les mesures d'hygiène individuelle et collective pour ne pas attraper la maladie.

Elle a demandé à l'administration des zones touchées de prendre des mesures conséquentes pendant cette période d'épidémie, notamment l'interdiction du commerce de rue des aliments cuits et ceux qui se mangent crus, de faire un effort particulier pour l'assainissement du milieu et de mobiliser la population pour l'usage correct des latrines.

Une carence en vitamine D accélère le déclin cognitif des personnes âgées

Les personnes âgées qui souffrent de carence en vitamine D connaissent un déclin cognitif nettement plus rapide que celles avec des taux normaux, selon une étude publiée lundi.



En moyenne, les sujets avec de fortes déficiences en vitamine D subissent un déclin de leurs capacités mentales jusqu'à trois fois plus rapide que celles avec des niveaux adéquats de cette vitamine», explique Joshua Miller, professeur de sciences de la nutrition à l'Université Rutgers (New Jersey) dont l'étude paraît dans le Journal of the American Medical Association - Neurology.

La vitamine D, connue surtout pour être essentielle à la santé osseuse, est principalement obtenue par une exposition au soleil, avec l'action des rayons ultraviolets sur un dérivé du cholestérol dans la peau. Elle est aussi présente dans le lait et certains poissons.

Plus récemment, les chercheurs ont découvert que la vitamine D paraissait également jouer un rôle important dans le fonctionnement cérébral.

Cette nouvelle étude a été menée de 2002 à 2010 avec 382 personnes de 60 à plus de 90 ans dont le taux de vitamines D et le niveau cognitif ont été testés une fois par an en moyenne pendant cinq ans. Les septuagénaires étaient les plus nombreux dans ce groupe.

L'étude compte des personnes avec un fonctionnement cognitif normal ainsi que d'autres souffrant de légères déficiences mentales ou de démence. A la différence des précédentes recherches, ce groupe était diversifié racialement et ethniquement avec des Blancs, des Noirs et des Hispaniques.

La plupart (61%) avaient de bas taux de vitamine D dans le sang, dont 54% des Blancs et 70% des Noirs et des Hispaniques.

Le taux jugé normal est de 30 nanogrammes par millilitre de sang. Alors que les personnes à la peau foncée ont davantage tendance à avoir des carences en vitamine D en raison de la mélanine, un pigment qui bloque les rayons ultra-violets, les auteurs n'ont constaté aucune différence dans les taux de déclin cognitif entre les groupes ethniques et raciaux.

En d'autres termes, des carences en vitamine D étaient liées chez les participants à un déclin plus rapide des capacités mentales, quelle que soit la race ou l'ethnie.

«Certaines de ces personnes, qui ne s'exposaient pas suffisamment au soleil étaient peut-être atteintes d'un cancer de la peau ou craignaient d'en avoir un», relève Joshua-Miller. «Peut-être aussi qu'elles vivaient dans des régions peu ensoleillées ou avaient des emplois qui les empêchaient d'être suffisamment au soleil», ajoute-t-il, notant que dans ce cas les compléments de vitamine D peuvent compenser des carences.

Ce chercheur estime que davantage de recherches sont nécessaires: «Cela nous fournirait des données supplémentaires qui sont nécessaires pour aider à déterminer si des compléments de vitamine D pourraient permettre de freiner le déclin cognitif et prévenir la démence chez les personnes âgées».

Plus de 30 postes de formation paramédicale ouverts cette année à Illizi

LE SECTEUR de la santé dans la wilaya d'Illizi a bénéficié, cette année, de 31 postes de formation de paramédicaux, au niveau de l'institut spécialisé de formation paramédicale relevant de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Quelque 107 dossiers de candidature de bacheliers de 2015 ont été déposés jusqu'ici au niveau de la DSP d'Illizi, avant l'opération de tri au niveau de l'institut de la part d'une commission spécialisée, a révélé le directeur de wilaya du secteur, Atik Bahous. La priorité a été donnée aux gens de la région afin d'encourager leur stabilisation au terme de leur formation et combler le déficit enregistré au niveau des différentes structures sanitaire de la wilaya. Ces nouveaux postes devront contribuer à couvrir le manque enregistré et à améliorer la qualité des prestations de santé, en sus d'assurer un encadrement pour les structures réparties à travers le territoire de la wilaya, notamment avec la sortie de promotions de paramédicaux actuellement en formation au niveau de l'institut paramédical de Laghouat, et d'autres en cours de formation au niveau local, selon la même source.

LA SÛRETÉ DE WILAYA LANCE SA 4ÈME CAMPAGNE DE DON DE SANG À SKIKDA

LA SÛRETÉ de wilaya de Skikda a lancé sa quatrième campagne de don de sang pour l'année 2015. L'opération, initiée avec la collaboration de la direction de la santé et de la population, se déroule dans les locaux de la sûreté de wilaya et de la brigade de police des frontières du port de Skikda. Cette campagne qui ciblera également, selon la cellule de communication de ce corps constitué, les sûretés des daïras de Tamalous, d'Azzaba, de Collo et d'El Harrouch, se poursuivra jusqu'à mercredi «en exécution des directives du directeur général de la sûreté nationale (DGSN) relatives au programme de don du sang de l'année en cours».

Des campagnes de sensibilisation à l'importance de cette action humanitaire ont été organisées en direction des éléments opérationnels auprès de différentes structures de la sûreté de wilaya, a-t-on fait savoir, soulignant que l'opération vise aussi «le développement de l'esprit de solidarité dans les rangs de ce corps de sécurité» et «la contribution à la prise en charge des besoins en sang des infrastructures de santé de la wilaya». Des médecins du centre de transfusion sanguine de la wilaya et des représentants de plusieurs associations ont également pris part à cette campagne organisée sous l'égide du médecin coordinateur de la sûreté nationale, a-t-on signalé de même source.

Rendez-vous scientifique

-XIIème Congrès national de la Société Algérienne d'Hématologie et de Transfusion Sanguine (SAHTS) - 1er au 3 octobre 2015 à Alger
- 10e congrès de lutte contre la douleur - les 8 et 9 octobre 2015 à Alger
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger
-1e Journées Internationales d'Enseignement en Chirurgie Cardiaque - 16 et 17 octobre 2015 à Alger
-2e Journées Internationales d'Urologie Pédiatrique de Sétif - 7 et 8 novembre 2015 à Sétif
-7e rencontre en Oncologie - 13 et 14 novembre 2015 à Alger
-4e congrès de la Société Algérienne de Médecine Générale - 4 et 5 décembre 2015 à-Constantine
-XXVIIèmes Journées d'hépato-gastroentérologie de la SAHGEED - 17 au 19 décembre 2015 à Oran

FORUM SUR LA FORMATION ET L'ÉDUCATION MUSICALE À L'INSM

Associer la musique académique avec notre patrimoine musical ancestral

Cette semaine a réuni à l'Institut national supérieur de musique dans les espaces de la salle de cérémonies Boukhari Moughari des responsables de la formation et de l'éducation musicale dans notre pays.



DR

Cette rencontre qui entre dans le cadre du volet théorique de la septième édition du festival culturel international de musique symphonique a regroupé M.Abdelkader Bouazzara, directeur de l'Orchestre symphonique natinal et commissaire du Festival, M. Djamel Ghazi, directeur de l'Institut national supérieur de musique, M.Brahim Behloul, musicologue et ancien membre du Conseil national des arts et des lettres ainsi que M. Amara, inspecteur de l'éducation et de la formation musicale. Le thème de ce forum avait pour objet la place de la musique dans la vie éducative en Algérie.

La formation et l'éducation musicale dans notre pays se focalise dans les conservatoires pour l'apprentissage de base et aussi au sein des associations activant dans la sauvegarde et le rayonnement de la musique du patrimoine.

A un niveau plus élevé, cette formation se prolonge dans les instituts régionaux de formation musicale dont un se trouve dans la capitale et les autres disséminés à l'intérieur du pays. Le niveau extrême de cette formation se situe dans les départements de l'Institut national supérieur de musique dans son imposant bâtiment à l'architecture d'avant-garde, place des matyrs.

Le cheminement régulier, allant du conservatoire aux instituts régionaux ainsi que par les écoles des associations, est à même de former d'excellents musiciens. Ceci se constate par la qualité et la valeur des artistes formés dans ce cadre et qui meublent notre scène musicale nationale. pouvant déboucher sur des musiciens de haut niveau, comme ceux qui exercent actuellement depuis plus d'une décennie au sein de l'Orchestre symphonique national.

Cependant l'art musical a ses droits et ses règles qui ont une portée universelle. Cet art est codifié et par son volet théorique, il se transmet au cours du temps dans son authenticité et son originalité, contrairement à la musique du patrimoine qui elle chemine par l'oralité, perdant à chaque génération ses traits et ses caractéristiques distinctifs. Aussi, le moment fort de cette rencontre a été le plaidoyer du directeur de l'Institut national supérieur de musique, Djamel Ghazi qui lance un appel à l'écriture académique des pièces de notre patrimoine musicale ancestral. Lui-même à mis en valeur dans une thèse de magister l'importance de cette écriture qui sera un gage de bonne conservation pour le futur et qui rehaussera notre musique au niveau universel. M. Djamel Ghazi, dans cette lancée prône l'admission dans son Institut pour une formation supérieure, de professionnels de la musique, doués et talentueux et n'étant pas titulaire du baccalauréat, et cela au même titre que les étudiants qui entrent dans son Institut avec ce même baccalauréat, obligatoire pour passer l'examen en première année.

Cet examen est prévu d 'ailleurs pour cette fin de septembre. Ce dispositif accroitra davantage le nombre de nos musiciens, en qualité et valeur. Les interventions de ce forum ainsi que les débats ont été enregistrés et feront l'objet de l'émission, accès libre, dans son édition de ce 23 septembre, émission de la chaine III, produite, animée et réalisée par Narimane Sadouni.

Kamel Cheriti

SOIRÉE MUSICALE AUSTRO-ALGÉRIENNE

Nouba et symphonie à Tipaza

UNE SOIRÉE artistique a été animée, ce vendredi 18 septembre, au niveau du site archéologique, la ville romaine du centre-ville de Tipasa, par l'orchestre autrichien de musique classique Concilium musicum Vienne et Dar El Gharnatia de musique andalouse. Ont assisté à la soirée qui s'inscrit dans le cadre des échanges culturels entre l'Algérie et l'Autriche, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, le wali de Tipasa, Abdelkader Kadi, l'ambassadrice d'Autriche à Alger, Franziska Honsowitz-Friessnigg et des ambassadeurs de pays amis. L'organisation de ce genre d'initiatives contribue à la promotion du tourisme culturel, en faisant découvrir aux visiteurs le patrimoine culturel national, a estimé M. Mihoubi. L'orchestre autrichien Concilium musicum Vienne de musique classique et l'association de musique andalouse Dar El Gharnatia ont proposé au public un programme aussi riche que varié, alliant les sonorités internationales raffinées de la musique classique avec celles de la musique andalouse ancestrale. Sous la houlette de son maestro, l'orchestre autrichien a inauguré la soirée, en interprétant des œuvres célébrissimes, dont la



DR

9e symphonie et des opérettes signées Mozart et Beethoven, devant un auditoire comblé et conquis. L'association Dar el Gharnatia a envoûté l'assistance avec des rythmes composés et de belles mélodies du terroir, sous la direction de Mohamed Cherif Saoudi, en interprétant plusieurs pièces dont la nouba. A la clôture de la soirée, première expérience du genre, le wali de Tipasa, Abdelkader Kadi a remis des distinctions à l'orchestre autrichien et à Mme Franziska Honsowitz-Friessnigg, en signe d'amitié entre les deux pays. Dans le cadre de cette initiative visant à consolider la coopération culturelle entre les deux pays, l'orchestre autrichien de musique classique, en tournée dans plusieurs villes du pays, animera, la semaine prochaine, une soirée artistique avec l'association Sauver l'Imzad de musique targuie à Dar Imzad de Tamanrasset.

APS

SORTIR

ARCHITECTURE

CONFÉRENCE Pouillon : un discours de la méthode par Catherine Sayen, urbaniste, élève et dernière compagne de Fernand Pouillon. Aujourd'hui, dimanche 20 septembre. 18h. Institut français d'Alger. Après avoir scruté pendant trente ans ses œuvres, et ses carnets, elle a mis au jour une «méthode Pouillon», qu'elle expose dans un ouvrage publié à l'automne en Algérie aux éditions Dalimen. Pour Catherine Sayen, cette méthode est «transposable à notre époque pour produire une architecture et un urbanisme plus harmonieux sans coût supplémentaire, mais révèle aussi que la réalisation de l'harmonie n'est pas une chose si mystérieuse et inaccessible».

SOPRANO

MUSIQUE du monde avec Françoise Atlan. Lundi 21 septembre. 19h30. El Mouggar, Alger. Avec les musiciens Fouad Didi, Mustapha Menacer à la derbouka, Brahim Grinou au tar, Adnane Benkhedda au violon alto, Imad El Houari au qanun, Mohamed Riad Kasbadji au mandole. Diapason d'Or, Choc du Monde de La Musique, FFFF Télérama, Grand prix de l'Académie Charles Cros… Artiste à la double culture, dotée d'une expression vocale unique en son genre, Françoise Atlan se passionne pour le patrimoine vocal méditerranéen tout en poursuivant sa carrière de chanteuse lyrique. Réservation: concertfrancoiseatlan2015.alger@if-algerie.com

SAMEDI

SPECTACLE La Scène. Samedi 26 septembre. 15h. En plein air à Alger. Un spectacle pour tous les artistes qui ont participé à un Samedi en couleurs pour le 1er anniversaire. Contact: tenchisou@hotmail.com

CONSTANTINE

EXPOSITION Ksar Tina: Photographies de Armand Vial, photographe, auteur de Ksar Tina (éditions Sedia, 2014). Mardi 29 septembre. 18h. Institut français d'Alger. Il est né à Constantine. Après de longues années de séparation, il est revenu vivre dans sa ville en 2011. C'est dans ce contexte qu'il a réalisé ce livre sur Constantine et plus particulièrement la vieille ville. Il ne s'agit pas ici d'un travail de type reportage ou découverte touristique, ni d'une quête nostalgique, mais d'une approche plus intimiste d'une cité marquée par son histoire très ancienne et confrontée à son quotidien présent.

CONTEMPORAIN

EXPOSITION internationale d'art contemporain Al Tibaâ. Musée Bardo, Alger, jusqu'au mercredi 30 septembre. Avec Albert Coma Bau de Barcelone, Maura Manfredi Valentina, Ferrandes de Rome, Meng Chih Chiang de New York, l'artiste performer algérien Mo Benhadj…

CINE-CONCERT

LE CUIRASSÉ Potemkine de Sergueï Eisenstein en ciné-concert. Mercredi 30 septembre. 20h. Dans les jardins de l'Institut français d'Alger. Conception des musiciens Manu Lokolé et Stefff Gotkovski. Un épisode de la révolution russe de 1905 : l'équipage d'un cuirassé, brimé par ses officiers, se mutine et prend le contrôle du navire. Arrivés à Odessa, les marins sympathisent avec les habitants qui se font brutalement réprimer par l'armée tsariste…

JEUX AFRICAINS 2015

L'Algérie termine à la 3e place au classement général

L'Algérie a terminé à la 3e place au tableau général des médailles des 11es jeux Africains-2015 qui se sont clôturés hier à Brazzaville (Congo).



Les athlètes algériens ont récolté 118 médailles (40 or, 42 argent et 36 bronze) dans ce rendez-vous continental. L'Egypte est largement en tête avec un total de 193 médailles (76 or, 56 argent et 61 bronze), devant l'Afrique du Sud qui totalise 114 médailles (41 or, 39 argent et 34 bronze).

L'athlétisme algérien a obtenu des résultats «corrects» mais «loin des prévisions» lors des ces jeux. La Fédération algérienne qui a engagé vingt athlètes a pronostiqué un podium pour chaque épreuve, la moisson n'a finalement pas dépassé les sept médailles (2 or, 3 argent et 2 bronze), a estimé hier le directeur des équipes nationale (DEN), Abdelkrim Sadou.

«Franchement, je trouve ces résultats plutôt corrects. Pour les prévisions, ce sont les entraîneurs eux-mêmes qui ont donné leurs objectifs. Toutefois, le tableau n'est pas complètement noir, car de jeunes athlètes ont donné satisfaction et feront parler d'eux à l'avenir», a ajouté le DEN

Lors des derniers à Maputo (Mozambique) en 2011, la sélection algérienne

d'athlétisme avait glané neuf médailles (5 or, 2 argent et 2 bronze). «Il y avait de la place pour prendre une ou deux médailles d'or mais en présence de concurrents de haut niveau notamment dans les épreuves où les

Africains s'illustrent même sur le plan mondial, la mission était vraiment compliquée», a-t-il jugé.

Les deux médailles en vermeil algériennes ont été l'œuvre du perchiste Hichem Khellil Cherabi et du hurdler (400 m haies) Abdelmalik Lahoulou qui a réalisé 48.67, améliorant son propre record national. Les médailles d'argent ont été remportées par Lyes Mokdel (110m haies), Taoufik Makhloufi (800m) et Miloud Rahmani (400m haies). Salim Keddar (1500 m), et Tahani Romaissa Belabiod (saut en longueur) et l'équipe masculine du 4x400m ont eu le bronze. «Ces jeunes athlètes ont atteint une étape cruciale dans leur carrière et c'est maintenant qu'il faudra les prendre en charge en leur organisant des stages et en les engageant dans des compétitions de haut niveau. Il n'est pas question de les laisser stagner car il y a risque certain de déperdition», a averti Sid Ali Sabour, entraîneur de Lahoulou et Belabiod.

Evaluant le niveau général de la compétition, Sabaour estime que quelques épreuves ont connu la présence de «gros calibres» qui ont des performances mondiales.

«La compétition a vu la présence de grands champions comme les Ivoiriens Talou Marie Josee (100m, dames), Meite Benyoucef qui a fait 10.04 au 100m plat et l'Egyptien Mohamed Magdi (Javelot, messieurs), sans oublier Nijel Amos qui a la 2e meilleure performance mondiale de tous les temps sur 800m», a jugé

le technicien du GS Pétroliers.

La médaille en bronze du jeune Salim Keddar sur 1500 à Brazzaville mérite d'être signalée car cet athlète participe seulement à la deuxième compétition internationale de sa carrière. Même satisfaction pour l'équipe masculine du 4x400m qui pris le bronze devançant au finish le Nigéria. «C'est une belle médaille. Le record d'Algérie (3:02.97) des jeux méditerranéens de 1993 (Languedoc-Roussillon, France, ndlr) n'était pas loin. Avec un plus de travail cette équipe va s'améliorer encore plus», se réjouit l'entraineur de l'équipe, Bachir Mariche.

La Fédération algérienne d'athlétisme a fondé beaucoup d'espoir sur le champion olympique du 1500m Taoufik Makhloufi pour enrichir la moisson dans ces jeux Africains, mais l'enfant de Souk Ahras s'est finalement contenté de l'argent.

LISTE DES 40 MÉDAILLÉS D'OR ALGÉRIENS LORS DE CES JEUX

GYMNASTIQUE : (8)

—Saut de cheval (Farah Boufadene)
—Barres asymétriques (Farah Boufadene)
—Cheval d'arçon (Mohamed Aouicha)
—Concours par équipe garçons (Mohamed Bourguieg, Metidji Hillel, Ahmed Anes
Maoudj, Mohamed Aouicha et Mohamed Reghib)
—Saut de cheval (Mohamed Bourguieg)
—Barre fixe (Mohamed Reghib)
—Aérobic (Mansouri Sihem)
—Aérobic duo mixte (Mansouri Sihem et Sahraoui Sofiane)

JUDO : (7)

-90 kg (Benamadi Abderahmane)
-100 kg (Lyes Bouyacoub)
- 66 kg (Houd Zourdani)
-48 kg (Saidi Sabrina)
-52 kg (Djazia Haddad)
-57 kg (Ratiba Tariket)
-78 kg (Kaouthar Ouallal)

KARATE : (6)

—Kata féminin individuel (Kamelia Hadj Said)
—Kumité masculin -67 kg (Ben Khaled Abdelatif)
—Kumité féminin -50 kg (Besbes Lidia)
—Kumité féminin -68 kg (Maatoub Lamia)
—Kata féminin (Hadj Said Kamelia, Salma Bedja, Yamina Belabes)
—Kumité féminin par équipe (Lidia Besbes,Lamia Maatoub, Saida Djedra)

BOXE : (5)

-81 kg (Abdelahfid Benchebla)
-64 kg (Abdelkader Chadi)
-60 kg (Réda Benbaaziz)
-52 kg (Mohamed Flissi)
- 51 kg féminin (Souhila Bouchene)

LUTTE : (4)

—Gréco-romaine : - 59 kg (Abdenour Laouni)
—Gréco-romaine : -66 kg (Tarek Aziz Benaissa)
—Gréco-romaine -84 kg (Adem Boudjemline)
—Lutte Libre -65 kg (Zoheir Iften)

NATATION : (3):

4x100m quatre nages dames (Rania Hamida Nefsi)
800m libre (Majda Chebaraka)
1500m nage libre (Majda Chebaraka)

ATHLETISME : (2)

400 m haies (Abdelmalik Lahoulou)
Perche (Hichem Khalil Cherabi)

TAEKWONDO : (1)

-58 kg (Trolliet Romain)

VOLLEYBALL : (1)

Sélection masculine victoire en finale devant le Congo 3 sets à 0

HANDISPORT : (3)

1500m (Samir Nouioua)
Poids F57 (Nassima Saifi)
400m T13 Souhila Lounis.

2e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL MESSIEURS

Skikda et Baraki dos à dos

PAS DE VAINQUEUR entre la JSE Skikda et le CRB Baraki, rencontre qui a constitué le choc de cette deuxième journée disputée vendredi dernier à Skikda. En effet, le champion sortant et son dauphin se sont quittés sur le score de 24 partout dans un match plaisant et qui a été orné d'un fair-play exemplaire notamment de l'équipe locale et de son public.

A la mi-temps, les poulains de Karim Bechkour menaient d'un but d'écart (13 -12) et se sont même permis le luxe d'accroître leur avance au tableau d'affichage puisqu'à cinq minutes de la fin, Baraki avait trois buts d'avance. Les dernières minutes allaient être celles de Skikda qui, dans un sursaut d'orgueil, parvient à égaliser à 24 partout et rater le but de la victoire lors de leur dernière offensive. Le CRB Baraki, en récupérant le ballon sur la dernière attaque, rate lui aussi le but de la victoire et au final, tout le monde retourne aux vestiaires dos à dos.

A Oran, le GS Pétroliers signe son deuxième succès en s'imposant face au MCO sur le score de 23 à 20. Deuxième succès en autant de matches pour le CRBBA en déplacement devant la WAB Ouargla (37-27), de l'ES Aïn Touta aussi en déplacement à El Oued (27-21), et les Miléviens de Hakim Medjahed remportent également leur deuxième victoire en s'imposant à domicile devant Chelghoum-Laid 26 à 23.

La GS Boufarik s'est lourdement inclinée à Ouargla devant l'ICO sur le score de 30 à 20, tout comme Saïda à Tadjenant 23 à 18.

Said Lacète

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

JSE Skikda - CRB Baraki	24 - 24
MC Oran - GS Pétroliers	20 - 23
O El Oued - ES Aïn Touta	21 - 27
CRB Mila - C Chelghoum Laid	26 -23
MB Tadjenanet - MC Saïda	23 - 18
IC Ouargla - GS Boufarik	30 - 20
WAB Ouargla - CRBB Arréridj	22 - 37

Classement:	Pts	J
1 .CRBBou Arréridj	4	2
- CRB Mila	4	2
- GS Pétroliers	4	2
- ES Aïn Touta	4	2
5 . JSE Skikda	3	2
- CRB Baraki	3	2
7 .C Chelghoum Laid	2	2
- MB Tadjenanet	2	2
- IC Ouargla	2	2
10.O. El-Oued	0	2
- MC Saïda	0	2
- MC Oran	0	2
- GS Boufarik	0	2
- WAB Ouargla	0	2

5e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS

L'A. Bou Sâada freine le CA Batna, le CABBA, l'USC et l'ASK se rebiffent

Tout une fin et la cavale en solitaire entamée par le CAB en tête du classement a pris fin ce vendredi à Boussaâda où le leader le CA Batna, intraitable depuis le début de la saison a essuyé son premier revers.



Une victoire qui permet à ses artisans de gagner du galon et venir avec plus de sérénité et d'ambition. Les Aurésiens, qui avaient bien géré la première mi-temps, se sont même permis le luxe de mener à au score dès la 58e minutes par Djabali. Mais c'était compter sur sans la révolte des locaux, qui ont réussi à remettre les pendules à l'heure à la 75e minute par Meddour sur penalty, avant que Belgherbi ne porte le coup fatal dans les ultimes secondes des temps morts (90'+3). Un coup de frein qui va obliger le coach des Batnéens, Bouarrata, à revoir sa copie en prévision d'une suite de parcours loin d'être anisée. Cette journée a été aussi celle des visiteurs puisque trois formations sont allées s'imposer loin de leur base ce vendredi. Une révolte collective signée par le CABB Arréridj, l'US Chaouia et l'AS Khroub. Les Bordjis sous la houlette du coach Khezzar sont allés donner une véritable leçon de réalisme à l'USMM Hadjout sur sa pelouse et devant de son public. Les Hadjoutis, auteur, d'une surprenante victoire lors de la dernière journée au Khroub, sont redescendus de leur nuage après la démission de leur coach Sofiane Boudjella. Une victoire amplement mérité pour les Criquet qui avaient à cœur joie de récupérer les deux points perdus la semaine dernière à domicile face à l'OM Arzew et récupérer la cinquième place à trois unités du premier. La seconde victoire du jour en déplacement synonyme de sursaut d'orgueil, est celle de l'ASK à Dar El-Beida, qui a réussi à piéger le PAC de mal en pis au bas du tableau et sans la moindre victoire après cinq journées. Une véritable désillusion pour les Pacistes qui ont produit du beau football mais sans réalisme devant un adversaire qui a su attendre son moment propice pour signer un véritable hold-up à la 80e minute sur un but assassin de Dib. L'autre coup d'éclat du jour est venu de l'US Chaouia, victorieuse à la surprise générale de l'OM Arzew sur ses terres. Une réalisation de Bourahla à la 83e minute a permis permet aux Chaouis de relever la tête après un premier succès synonyme de déclic pour la suite. La JSM Béjaïa est revenu indemne de son long déplacement à Mechria face au MC Saïda.

Des regrets pour les poulains de Ghimous, qui croyaient tenir leur première victoire de la saison après l'ouverture du score par Bessaha (33e minute), avant que les Saïdis ne sauvent les meubles par Zouari (53e minute). Le CRAB Ain Fekroun a enfin signé sa première victoire en disposant difficilement de la JSM Skikda, qui est tombée avec les honneurs. Une défaite qui pourrait coûter la tête du coach Mechiche, de plus en plus contesté par les fans des V noirs.

Sam S.

OM Arzew - US Chaouia	0-1
CRB Aïn Fekroun - JSM Skikda	3-2
USMM Hadjout - CA Bordj Bou Arréridj	0-2
Paradou AC - AS Khroub	0-1
MC Saïda - JSM Béjaïa	1-1
Amel Boussaâda - CA Batna	2-1

Hier

MC El-Eulma - USM Bel Abbès

O. Médéa - ASO Chlef

Classement :	Pts	J
1. CA Batna	10	5
2. A Bou Sâada	9	5
3. USM Bel Abbès	8	4
—. ASO Chlef	8	4
5. CABB Arréridj	7	5
6. OM Arzew	6	5
—. MC Saida	6	5
—. AS Khroub	6	5
—. US Chaouia	6	5
10. O. Médéa	5	4
—. JSM Skikda	5	5
—. USMM Hadjout	5	5
13. MC El Eulma	4	4
—. JSM Béjaïa	4	5
—. CRB Aïn Fekroun	4	5
16. Paradou AC	3	5

MC ALGER :

Les joueurs reprennent avec Arthur mais sans Valdo, Menad dément

LE MC ALGER, où l'on annonce un changement imminent à la barre technique, a effectué samedi sa séance d'entraînement de la reprise en présence de l'entraîneur en chef, le Portugais Arthur Jorge, mais en l'absence de son assistant principal le Brésilien Valdo, a appris l'APS auprès de la direction du club de Ligue 1 algérienne de football. Valdo n'a pas avisé ses dirigeants de son absence, ajoute la même source, au lendemain de l'annonce par le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) Taoufik Korichi du rejet du diplôme présenté par l'entraîneur mouloudéen dans le but de bénéficier d'une licence. «Valdo nous a présenté un diplôme d'entraîneur signé par l'association des entraîneurs brésiliens. Or la réglementation en vigueur stipule que le document doit être délivré exclusivement par la fédération de son pays où la Confédération à laquelle le Brésil est affilié qui est la Concacaf», a indiqué le DTN à la radio nationale. La DTN a exigé des entraîneurs des clubs de Ligue 1 et 2, ainsi qu'à leurs assistants de disposer de diplômes CAF ''A'' ou leurs équivalents pour bénéficier des licences leur permettant de prendre place sur le banc de touche de leurs équipes respectives. Le président du MC Alger, Abdelkrim Raissi, avait accordé un ultimatum à Valdo pour régulariser sa situation vis-à-vis de la DTN, faute de quoi il sera dans l'obligation de se séparer des services de tous les membres du staff technique.

A présent que le verdict de la DTN est tombé, le Conseil d'administration du ''Doyen'' se réunira dimanche ou lundi pour trancher sur l'avenir de son staff technique, selon un membre de cette instance contacté par l'APS samedi. Cette source a estimé, en outre, que les chances de maintenir Arthur

Jorge et ses adjoints sont minimes. La rumeur concernant un probable retour de Djamlel Menad au Mouloudia ne tient plus la route . Contacté par téléphone ce dernier a formellement démenti tous contacts, directs ou indirects avec les dirigeants actuels du Doyen. Après deux matchs sans victoire, le MCA s'est imposé jeudi face à l'ASM Oran (2-0), en ouverture de la 5e journée du championnat. Les Vert et Rouge occupent provisoirement la 4e place au classement avec 8 points en attendant le déroulement du reste des rencontres de la 5e journée ce samedi.

Agence et RS

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS (5e JOURNÉE) : LE RCA ET L'USMB SE NEUTRALISENT (1-1)

LE RC ARBAÂ a été tenu en échec (1-1) par l'USM Blida, mi-temps (0-0), en match avancé de la 5e journée de Ligue 1 Mobilis de football, disputé vendredi à l'OPOW Mustapha Tchaker de Blida. L'avant-centre camerounais, Guessan Ghislain, avait ouvert le score pour le RCA à la 53', avant que Bedrane, n'égalisé pour l'USMB, à la 60'. Le MC Alger avait ouvert le bal de cette 5e journée jeudi, en s'imposant à Bologhine devant l'ASM Oran (2-0), grâce à un doublé de Merzougui (31' et 70')

PARADOU AC : ZETCHI RENOUVELLE SA CONFIANCE À CHERIF EL OUEZZANI

LE PRÉSIDENT de Paradou AC, Kheireddine Zetchi, a écarté l'idée de se séparer des services de son entraîneur Cherif El Ouezzani malgré la nouvelle contre-performance de son équipe qui a perdu à domicile face à l'AS Khroub (1-0), vendredi dans le cadre de la 5e journée du championnat de Ligue deux algérienne de football. Zetchi, qui s'exprimait devant les journalistes à l'issue de la rencontre disputée au stade de Dar El Beida (Alger), a indiqué qu'il faisait entièrement confiance à son entraîneur et qu'il ne songeait pas à le limoger. Cherif El Ouezzani avait rejoint le PAC au milieu de la saison passée, et a réussi à le faire accéder en Ligue deux après trois années passées dans la division amateur. Pour Zetchi «le manque d'expérience des joueurs» est pour beaucoup dans les contre-performances de son équipe, ajoutant que sur le plan de jeu ses protégés «sont en train de réussir de belles prestations». A l'issue de la cinquième journée du championnat, le club algérois occupe la 16e et dernière place au classement avec 3 points.

USMM HADJOUT : L'ENTRAÎNEUR SOFIANE BOUDJELLA JETTE L'ÉPONGE

L'ENTRAÎNEUR de l'USMM Hadjout Sofiane Boudjella a présenté vendredi sa démission à l'issue de la défaite concédée à domicile face au CA Bordj Bou Arreridj (2-0), dans le cadre de la 5e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, a appris l'APS samedi auprès de la direction du club.

Avec une seule victoire en cinq matchs, la formation de Hadjout pointe à la 12e place au classement avec 5 points. Lors de la 6e journée, prévue le lundi 28 septembre, l'USMMH se rendra sur le terrain de la JSM Béjaia (14e, 4 pts). Sofiane Boudjella avait succédé la saison dernière à Samir Boudjaârane, avec la clé un maintien assuré lors des deux dernières journée de la compétition.

LACEN TITULAIRE, GETAFE REMPORTE SA PREMIÈRE VICTOIRE,

GETAFE a remporté sa première victoire cette saison en championnat de première division espagnole de football (Liga) en disposant à domicile de Malaga (1-0), vendredi soir en ouverture de la 4e journée. Medhi Lacen, qui vient de mettre un terme à sa carrière internationale avec la sélection algérienne, a disputé l'intégralité du temps de la partie. Il a écopé d'un carton jaune en deuxième période. Grâce à cette victoire, Getafe, qui avait concédé trois défaites de suite lors des trois premières journées, quitte la lanterne rouge.

TRANQUILLE, UN PHOQUE SE BALADE À DOS DE BALEINE



TOUS LES MOYENS sont bons pour se remplir la panse. C'est peut-être le credo d'un phoque, qui, en Australie, s'est baladé à dos de baleine à bosse pour attraper quelques poissons. L'étrange équipage a été pris en photo près d'Eden, en Nouvelle-Galles du Sud (sud-est du pays), par le photographe Robyn Malcolm qui a raconté cette surprenante histoire au Sydney Morning Herald mercredi.

Un banc de baleines à bosse, en formation serrée, était en train de se nourrir quand un phoque s'est approché pour attraper quelques poissons. Au milieu des mouvements, le phoque s'est hissé un court instant sur la baleine. C'est seulement quand le photographe a visionné ses clichés qu'il s'est aperçu qu'il avait capturé ce moment original.

Geoff Ross, expert en baleines au Service australien des parcs nationaux et de vie sauvage a précisé au journal que cette situation était très rare. Les mois de septembre et octobre représentent la saison idéale pour observer des baleines dans cette zone, car elles font une pause avant de gagner l'Antarctique, souligne le journal.

UN CHIEN VEILLE UNE SEMAINE ENTIÈRE SUR SON COMPAGNON PIÉGÉ



L'HISTOIRE se finit bien. Deux chiens qui avaient disparu le 7 septembre dans l'Etat de Washington aux Etats-Unis ont été retrouvés au bout d'une semaine par une association de protection des animaux. Toute la semaine, l'un des chiens est resté auprès de son compagnon pris au piège d'une fosse en béton dans les bois. Tillie, une chienne setter, est ainsi restée auprès de Phoebe, une basset hound bloquée au fond d'une citerne car les murs étaient trop hauts pour elle, rapporte USA Today jeudi.

Chaque jour, Tillie laissait Phoebe pour aller chercher de l'aide. Le 14 septembre, un individu a appelé l'association de protection des animaux de compagnie Vashon Island Pet Protectors (VIPP), car il était intrigué par les allers et retours d'un chien sur sa propriété.

Les bénévoles de cette organisation, qui avaient publié quelques jours auparavant un message signalant cette disparition, se sont mis à la recherche des chiens dans les bois.

Dans un message posté sur Facebook, ils racontent qu'après quelques recherches, ils sont tombés sur les deux compagnons, l'un à côté de l'autre. Sur deux photos, on voit le chien bloqué dans la citerne en béton, en dessous de son compagnon qui le garde. Et sur l'autre, le basset hound tout penaud au fond de son piège.

Les deux chiennes ont eu froid et faim, mais elles se portent bien, a indiqué l'une des membres de cette association. Quant au propriétaire, il a indiqué à ABC qu'il avait depuis lors acheté des colliers pour chiens munis de GPS, pour « ne plus jamais les perdre ».

Le « Blue Moon Diamond » estimé entre 35 et 55 millions de dollars

LE « BLUE MOON DIAMOND » sera proposé à la vente à Genève par Sotheby's le 11 novembre prochain. Pesant 12,03 carats, ce diamant a été certifié « Fancy vivid blue » par l'Institut Gemmiologique d'Amérique, soit la couleur la plus rare et la plus désirable pour un diamant bleu.

Ce diamant bleu de forme coussin, le plus gros jamais proposé aux enchères, est estimé entre 35 et 55 millions de dollars (entre 31 et 48 millions d'euros) par la maison d'enchères qui table ici sur un possible record mondial dans sa catégorie.

Le « Blue Moon Diamond » a été découvert dans la mine de Cullinan (Afrique du Sud) en janvier 2014, selon Petra Diamonds, la société propriétaire de la mine. Brut, il pesait 29,62 carats. Suite à une procédure d'appels d'offres, il avait été acquis par Cora International dont le siège est situé sur la 5e avenue à New York, une société leader dans le monde parmi les diamantaires et spécialisée dans la taille d'importants diamants.

Cora International a taillé et poli durant six mois ce diamant rare et choisi le nom en référence à une expression anglaise « once in a blue moon », qui désigne un événement qui ne se produit que très rarement.



Mais pour le moment, le record mondial pour un diamant et un bijou vendu aux enchères est toujours détenu, depuis novembre 2010, par le « Graff Pink », un diamant rose « Fancy Intense Pink » de 24,78 carats, adjugé à Genève par Sotheby's pour 46,15 millions de dollars.

Il tombe nez à nez avec un python royal



IL LÉZARDAIT au bord d'une piscine. Un jeune python royal a été récupéré mardi soir par les pompiers dans le petit village aveyronnais de Boisse-Penchot. Selon le quotidien Centre Presse, les sauveteurs ont été prévenus vers 20 h 30 par un particulier tombé nez à nez avec le reptile sur sa propriété. Le serpent, d'environ 1,20 mètre de long, avait vraisemblablement souffert d'hypothermie car les soirées commencent à être fraîches dans l'Aveyron. Il a été confié à une clinique vétérinaire du secteur. En attendant peut-être que son propriétaire ne vienne le réclamer.

Le saviez-vous

A SINGAPOUR, NE PAS TIRER LA CHASSE D'EAU DANS LES TOILETTES PUBLIQUES EST PUNISSABLE D'UNE AMENDE DE 500 DOLLARS !



Voici pourquoi, lorsque vous voyagez à l'étranger, il est très important de connaître les lois étranges que vous devez respecter.

Par exemple, le gouvernement de Singapour a décidé de prendre des mesures fermes lorsqu'il s'agit de l'hygiène générale de ses villes en infligeant une amende de 500 dollars à tous ceux qui ne tirent pas la chasse d'eau dans les toilettes publique après usage.

Les policiers singapouriens font de sérieux contrôles aléatoires après que les gens utilisent des toilettes publiques. Quelle honte serait-ce d'être accusé de ne pas tirer la chasse d'eau !

UN PILOTE DÉROUTE SON AVION POUR SAUVER UN BOULEDOGUE

UN CERTAIN nombre de raisons peuvent amener un pilote à dérouter son avion, généralement pour la sécurité des passagers. Pour le pilote d'un vol Air Canada entre Tel-Aviv (Israël) et Toronto (Canada), cette raison s'appelait… Simba le bouledogue.

Alors que l'appareil allait entamer la traverser de l'Atlantique, le pilote s'est aperçu d'un dysfonctionnement du système de chauffage de la soute, où voyageait le bouledogue de 7 ans, rapporte la chaîne City News. Estimant que la vie du chien était en péril, le pilote a alors décidé de mettre le cap sur Francfort (Allemagne), où il a finalement atterri.



Malgré l'isolation de la soute, « la température aurait pu descendre en-dessous de zéro », juge Phyl Durby, un expert interrogé par la chaîne, qui estime le surcoût en carburant à 10.000 dollars (environ 8.700 euros). La compagnie reconnaît que la manœuvre a été un désagrément pour les passagers, ainsi retardés de 75 minutes, mais elle affirme que malgré tout, « les réactions ont été globalement positives, une fois que les gens ont compris que la vie du chien était potentiellement en danger, et avait été sauvée. » De toute façon, conclut l'expert, « le capitaine est responsable de toutes les vies à bord, qu'il s'agisse d'humains ou de chiens ».

Facebook veut aider les journalistes à filtrer les informations sur son réseau

Facebook semble défier Twitter avec un nouvel outil dévoilé jeudi pour aider les journalistes à utiliser son réseau social afin de surveiller les dernières nouvelles et les informations qui font beaucoup parler d'elles.



Le service, baptisé Signal, est disponible à la fois pour le réseau social lui-même et pour sa filiale de partage de photos Instagram.
Il "peut surveiller quels sujets sont tendance et rapidement afficher des contenus liés qui ont été partagés publiquement", explique Andy Mitchell, responsable des partenariats avec les médias chez Facebook, dans un message publié sur le site du groupe.
Signal permet aussi de sauvegarder les informations et contenus ainsi trouvés pour un usage ultérieur.
"Nous avons entendu les journalistes qui veulent un moyen facile de faire de Facebook une part plus importante de leur recherche d'informations, avec la possibilité de faire remonter les tendances, photos, vidéos et publications sur Facebook et Instagram qu'ils peuvent utiliser pour leurs histoires", a-t-

Le PlayStation VR sera vendu au prix d'une console neuve



LE PRIX du futur casque de réalité virtuelle PlayStation VR sera équivalent à celui d'une console de salon neuve, selon des propos tenus par Andrew House, le PDG de Sony Computer Entertainment, au Tokyo Game Show (Japon), publiés par Bloomberg.
Il devrait donc être commercialisé autour de 400 euros, dans le courant du 1er semestre 2016. Au même moment devrait également sortir d'autres casques du même type, à commencer par le très attendu Oculus Rift dont le prix pourrait avoisiner les 1.500 dollars (environ 1.320 euros) associé à un casque et un PC dédié.

LE MARCHÉ DES ACCESSOIRES CONNECTÉS EN PLEIN BOOM



LE MARCHÉ des accessoires connectés, les "wearables" en anglais, à l'image de la montre intelligente Apple Watch est en pleine expansion avec une augmentation des livraisons de 163,6% en seulement un an, révèle une étude publiée lundi. D'ici à fin 2015, quelque 76,1 millions d'objets connectés devraient avoir été livrés dans le monde, soit 163,6% de plus qu'en 2014, prévoit le cabinet de recherche IDC. Et en 2019, les livraisons d'accessoires connectés devraient atteindre 173,4 millions, avec un taux de croissance de près de 23% sur les cinq prochaines années. Le boom le plus important concerne les objets connectés dits "intelligents" comme les montres, qui sont encore plus demandés que les objets basiques comme les bandeaux fitness mesurant la fréquence cardiaque, les calories brûlées, etc.
Pour l'instant les objets intelligents représentent seulement un tiers du marché contre deux tiers pour les basiques, mais d'ici à 2018, les premiers auront dépassé les seconds, estime Jitesh Ubrani, analyste chez IDC.
"Les objets connectés intelligents vont rapidement évolués d'un accessoire pour smartphone effectuant avant tout des notifications vers (un objet) portable équivalent à un ordinateur et capable d'effectuer des opérations de traitement par lui-même", a-t-il détaillé dans un communiqué.
Selon IDC, la Apple Watch et son système d'exploitation watchOS devrait représenter cette année 58% du marché des objets connectés se portant au poignet et les ventes devraient s'élever à 13,9 millions d'unités. Apple n'a pour le moment communiqué aucun chiffre de vente.
Les montres Android et le système d'exploitation Android Wear devraient représenter 17,4% de parts de marché avec quelque 4,1 millions unités vendues, selon IDC.

Apple va lancer un service de paiement en ligne en Chine

LE GROUPE informatique américain Apple va lancer un service de paiement en ligne en Chine, avec l'ambition de se développer sur son plus important marché hors des Etats-Unis face à une forte concurrence locale, a indiqué jeudi soir China News Service.
Une filiale d'Apple proposant un paiement en ligne a été lancée dans la zone de libre échange de Shanghai, destinée à tester les réformes financières, selon China News Service.



Apple n'a pas donné de date pour le lancement, mais l'entreprise a indiqué à l'AFP que son PDG Tim Cook espérait implanter le service Apple Pay en Chine "aussi vite que possible".
Tim Cook a déjà dit qu'il s'attendait à ce que la Chine dépasse un jour les Etats-Unis pour devenir le premier marché d'Apple.
Le géant chinois du commerce en ligne Alibaba domine le secteur du paiement en ligne en Chine, avec son service Alipay qui détient environ 80% du marché. La société internet Tencent y progresse, via son service de messagerie WeChat.

LES SMARTPHONES PRÊTS À DÉTRÔNER LES ORDINATEURS À TRAVERS LE MONDE



Alors que le nombre de personnes qui possèdent un smartphone s'apprête à égaler celui des détenteurs d'ordinateurs, Samsung reste le fabricant le plus populaire au monde, alors qu'Apple conçoit les combinés les plus convoités de la planète.
Autres chiffres intéressants tirés du dernier rapport Global Web Index (GWI) sur les tendances numériques, près de 80% des adultes de la planète utilisent à présent un smartphone, et près de 50% une tablette.
Pour compiler ce rapport, 47.496 internautes de 34 pays du monde ont été consultés. Il ressort que l'ordinateur personnel reste l'outil le plus plébiscité pour se connecter à internet -- 88% des sondés ont en leur possession un portable ou un ordinateur de bureau -- mais alors que les taux d'utilisation des smartphones continuent d'augmenter, le temps passé sur des ordinateurs traditionnels s'effondre.
En 2012, on passait en moyenne 4,31 heures en ligne via son ordinateur et seulement 1,24 heures via son mobile. Mais cette année, le temps passé sur internet depuis son mobile a atteint les deux heures à travers le monde, contre 4,05 heures passées quotidiennement sur internet via son PC.
Ces chiffres nous apprennent aussi que les 16-24 ans passent en moyenne 3,25 heures par jour sur le web depuis leur mobile. Mais les inégalités géographiques persistent, par exemple les Européens ne passent que 1,54 heure à surfer sur leur combiné par jour.
En ce qui concerne le type de combinés, Samsung est la marque la plus utilisée au monde, et Android le système d'exploitation le plus plébiscité dans tous les pays interrogés.
On notera que seulement 20,3% des internautes sondés possèdent actuellement un iPhone. Mais il ressort cependant de ce rapport que beaucoup prévoient de s'en acheter un prochainement.
En Chine, les chiffres de GWI montrent qu'une personne sur quatre possède déjà un iPhone et que 40% prévoit de se procurer ce type de combiné dans un avenir proche. 25% des détenteurs d'iPhone possèdent un iPhone 5S, 16,2% un iPhone 6 et 7,9% un iPhone 6.
Du côté des tablettes, 47% des sondés disent posséder une tablette, et 50% d'entre eux expliquent partager cet appareil avec leurs amis ou d'autres membres de leur famille.
En ce qui concerne les "wearables", il semblerait que seuls 11% des sondés se soient achetés une montre connectée, mais les Chinois arrivent largement en tête. Un sondé sur cinq résidant en Chine porte actuellement une smartwatch, alors qu'en Europe et en Amérique du Nord le taux d'adoption plafonne à 5%.
A ce sujet, GWI souligne que les données sont faussées en Chine parce que l'on peut s'offrir une smarwatch pour à peine 20$, alors qu'en Europe, la montre la moins chère est une Android Wear, à 150€, et que l'Apple Watch coûte au moins 399€.

Questions ? Réponses !

PEUT-ON PERDRE DU POIDS EN SAUTANT DES REPAS ?



Qui n'a pas tenté de sauter un repas, s'imaginant qu'il perdrait bien plus vite ses kilos superflus ? Grave erreur ! Vous allez bien au contraire, stocker davantage de graisse, vous sentir fatigué et surtout vous risquerez de manger davantage au repas suivant. Vous aurez tout gagné !

Sauter des repas : une mauvaise idée pour perdre du poids

Notre organisme a très bonne mémoire. Il se souvient parfaitement d'avoir été privé de nutriments essentiels à son bon fonctionnement. Si vous essayez de « l'affamer » en sautant un repas, il va donc s'adapter en constituant davantage de réserves dès le repas suivant. Par ailleurs, le fait de digérer les aliments, de les transformer, de les utiliser oblige l'organisme à dépenser de l'énergie. Et donc des calories.

Vous l'aurez compris, sauter un repas ce n'est vraiment pas la solution pour perdre du poids !

Des côtes et un sternum imprimés en 3D implantés à un patient

Des chirurgiens ont retiré le sternum et une partie de la cage thoracique d'un patient espagnol de 54 ans qui souffrait d'un sarcome. Ils lui ont ensuite implanté un sternum et des côtes en titane obtenus grâce à une impression en 3D.

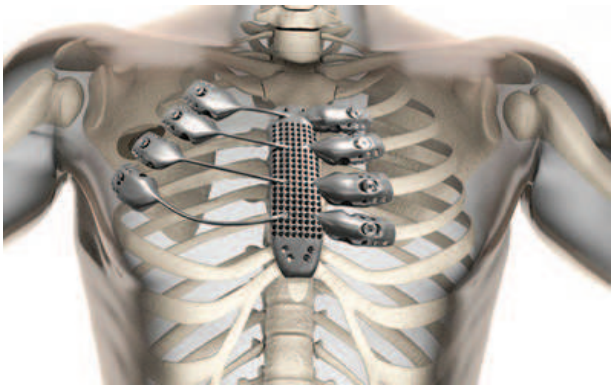
Différents matériaux peuvent servir à fabriquer des prothèses pour la chirurgie. Dans le cas de la reconstruction d'une cage thoracique, il faut que le matériau utilisé permette la mécanique respiratoire, la protection des organes et qu'il donne un résultat acceptable du point de vue esthétique. Les implants en titane sont souvent préférés par les chirurgiens en raison de leurs caractéristiques.

Pour fabriquer de tels implants adaptés à l'individu, l'impression 3D est une option qui permet de reproduire la complexité de la structure osseuse.

Dans un article paru dans European Journal of Cardio-Thoracic Surgery, des scientifiques décrivent une reconstruction sternocostale qu'ils ont effectuée grâce à une prothèse imprimée en titane. L'équipe chirurgicale de l'hôpital universitaire de Salamanque, connaissant les difficultés d'une telle opération à cause de la géométrie complexe de la cage thoracique, s'est tournée vers l'entreprise Anatomics qui utilise l'imprimante CSIRO à Melbourne en Australie.

En effet, les chercheurs voulaient créer un nouveau type d'implant entièrement personnalisable, qui reproduise les structures complexes du sternum et des côtes.

L'entreprise a trouvé la solution dans une impression métallique 3D, comme l'explique le PDG, Andrew Batty : « Nous voulions imprimer l'implant en titane en 3D en raison de sa géométrie et de sa conception complexe ».



Un sternum et des côtes recréés sur mesure grâce à l'impression 3D

L'entreprise a donc conçu un implant avec un « sternum » rigide et des tiges de titane semi-flexibles pour faire des prothèses de côtes attachées au sternum. L'implant a été fabriqué par l'imprimante 3D CSIRO du Lab 22. Comme l'explique un membre de l'équipe de fabrication, Alex Kingsbury : « L'imprimante fonctionne en dirigeant un faisceau d'électrons vers un lit de poudre de titane pour le faire fondre. Ce processus est ensuite répété, pour construire le produit couche par couche jusqu'à ce que vous ayez un implant complet ».

Une fois l'implant prêt, il a été envoyé en Espagne et implanté chez le patient qui souffrait d'un cancer et chez qui le sternum et une partie de la cage thoracique avaient été retirés. L'opération a été un succès, d'après José Aranda, principal auteur de l'article : la technologie d'impression 3D a permis de créer une partie du corps qui s'insérait « comme un gant ».

L'impression 3D présente de nombreux avantages pour des applications biomédicales, par rapport aux méthodes traditionnelles de fabrication. En plus d'être personnalisable, elle permet de réaliser rapidement des prototypes. C'est particulièrement important dans le cas d'un patient qui est en attente d'une chirurgie.

Un nouveau séisme frappe le Chili

LE CHILI est malheureusement coutumier de puissants séismes. Celui qui vient de se produire le 16 septembre 2015 à 280 km de la capitale Santiago était d'une magnitude de 8,3 selon l'institut américain de Géologie (USGS). Une alerte au tsunami a été lancée pour l'océan Pacifique.

En 2010 et 2014, deux séismes importants ont frappé le Chili. Le premier était d'une magnitude de moment 8,8 et, avec le tsunami engendré, il avait causé la mort de plus de 500 personnes. Celui qui vient de se produire le 16 septembre 2015, avec un épicentre dans l'océan Pacifique, à 280 km au nord-ouest de Santiago, est un peu plus faible selon l'USGS (institut américain de Géologie) puisqu'il était d'une magnitude de 8,3. Un premier bilan fait état d'au moins 5 morts et d'une dizaine de blessés. Un million de personnes ont été évacuées, notamment des villes côtières étant donné qu'une alerte tsunami a été lancée. Selon le ministère de l'intérieur chilien, « il s'agit du sixième tremblement de terre le plus fort de l'histoire du Chili, et du plus fort pour 2015 à l'échelle mondiale ».

Heureusement, la puissance de ce séisme était donc inférieure à celui tristement célèbre de Valdivia qui s'est produit le 22 mai 1960 et dont l'épicentre était situé dans le sud du Chili, près de Lumaco, à environ 570 kilomètres de Santiago. Avec une magnitude de moment de 9,5, le record mesuré depuis les débuts de la sismologie, le tremblement de terre de Valdivia et le tsunami dans le Pacifique qui l'avait accompagné avait causé à l'époque, entre 3.000 et 6.000 morts et deux millions de sans-abri, principalement au Chili.



Des séismes causés par la subduction de la plaque Nazca

L'événement avait marqué les esprits des scientifiques de l'époque. Haroun Tazieff était venu enquêter sur place pour comprendre ce qui s'était passé. Le volcan chilien Cordón Caulle était d'ailleurs entré en éruption. Même le prix Nobel de physique Richard Feynman en avait parlé dans son cours de physique.

Il faut dire que l'énergie libérée et la puissance du séisme étaient si considérables que les modes propres de la Terre, un peu comme ceux d'une cloche qui sonne, se sont mis à vibrer ce qui a permis aux géophysiciens de les mesurer pour la première fois et d'en tirer des informations sur la structure interne de notre planète.

Aujourd'hui, avec l'avènement de la théorie de la tectonique des plaques à la fin des années 1960, nous savons que les séismes au Chili sont causés par la subduction de la plaque Nazca sous la plaque d'Amérique du Sud.

Elle s'effectue vers l'est, nord-est, à une vitesse de 74 mm/an. Les tremblements de Terre et les tsunamis ne sont donc pas près de cesser dans cette région du globe qui se trouve sur la fameuse ceinture de feu.

La vie quitte nos océans... La nouvelle alerte du rapport Planète Vivante du WWF

Le Fonds mondial pour la nature, plus connu sous le nom de WWF, vient de publier un nouveau rapport sur l'état de nos océans. Malheureusement, le constat est accablant : tenant un rôle critique en matière de sécurité alimentaire, les populations de poissons connaissent un tel déclin à l'échelle mondiale que certaines risquent de s'effondrer. L'heure n'est plus aux discussions mais à l'action pour inverser une tendance qui s'inscrit dans l'extinction de biodiversité actuelle dont l'Homme est responsable.

Il y a moins d'un an, le Rapport Planète Vivante 2014 du WWF indiquait que plus de la moitié des populations mondiales d'espèces sauvages avaient disparu en seulement 40 ans. "Le WWF dresse habituellement l'état de santé de la planète tous les deux ans. L'urgence de la situation et la nécessité d'agir dès maintenant, nous amène cependant cette année à multiplier les avertissements pour
le bien de l'océan." explique Marco Lambertini, Directeur général du WWF-International.
C'est la raison d'être de ce nouveau rapport intitulé "Rapport Planète Vivante Océans - Espèces, habitats et bien-être humain" axé sur la biodiversité dans les océans, le berceau de toute vie sur Terre.
"Sauver" les océans n'est pas seulement une bonne action en faveur du vivant, c'est surtout une nécessité pour l'humanité. En effet, pour près de 3 milliards de personnes, le poisson constitue la principale source de protéines et 10 à 12 % de la population mondiale vit de la pêche. Or, le rapport révèle un déclin de 49 % des populations marines entre 1970 et 2012. Effectuée sur une base d'observation de 5 829 populations appartenant à 1 234 espèces, l'analyse s'appuie sur une série de données près de deux fois plus riche que celle des analyses passées et dresse ainsi un tableau plus précis, mais toujours plus inquiétant de l'état des océans.



Les stocks de poissons ont diminué de moitié en seulement 40 ans

Les populations d'animaux marins (mammifères, oiseaux, reptiles et poissons) ont diminué en moyenne de moitié sur la planète au cours des 40 dernières années. Certaines ont même vu leur effectif fondre de près de 75 % et les espèces les plus prisées comme le thon, le maquereau et la bonite subissent le déclin le plus marqué. Alors que 29 % des stocks halieutiques sont surexploités, se sont les populations côtières dépendant entièrement des produits de la mer qui sont les plus touchées. Rappelons que l'océan procure au moins 2 500 milliards de bénéfices économiques par an.
"En l'espace d'une seule génération, les activités humaines ont gravement dégradé les océans en capturant les poissons à un rythme supérieur à celui de leur reproduction et en en détruisant les nourriceries. De profonds changements sont indispensables si l'on veut rétablir l'abondance de la vie océanique pour les générations futures", alerte Isabelle Autissier, Présidente du WWF France.
Ainsi, environ une espèce de requins et de raies sur quatre est désormais menacée d'extinction, pour l'essentiel à cause de la surpêche.
Autre exemple, parmis tant d'autres : les célèbres holothuries (concombres de mer) qui sont d'importants nettoyeurs des mers, sont de plus en plus pêchées, notamment depuis 25 ans. Or la surexploitation de nombreuses populations entraîne une réaction en cascade dans l'écosystème : certaines zones dépourvues d'holothuries sont ainsi devenues inhabitables pour d'autres organismes, car non seulement les holothuries nettoient le sable en se nourrissant des matières organiques qui y sont présentes, mais les nutriments qu'elles sécrètent peuvent être absorbés par les algues et les coraux.
En outre, le rapport met aussi en évidence le déclin prononcé des récifs coralliens, des mangroves et des herbiers marins qui accueillent nombre d'espèces de poissons et rendent de précieux services aux populations :
•Les récifs coralliens ont perdu plus de la moitié de leurs coraux durs constructeurs de récifs au cours des 30 dernières années.
•Dans le monde, la couverture de mangrove s'est rétrécie de près de 20 % entre 1980 et 2005.

De multiples sources de pression sur les océans

Actuellement, la première menace pesant sur la biodiversité est constituée par les impacts combinés de la disparition et de la dégradation des habitats, mais demain, ces pressions seront accentuées par les effets déjà perceptibles du réchauffement climatique.
De nombreux littoraux sont défigurés et pollués à cause des activités humaines : eaux usées, "continents de déchets", rejets de l'agriculture conventionnelle, des industries, destruction de la faune et de la flore pour l'aménagement, tourisme non maîtrisé, exploitations minières[1],... Les sources de dégradation sont malheureusement très nombreuses et se superposent jusqu'à devenir insupportables pour le vivant : disparition des poissons, mortalité massive des coraux, zones mortes appauvries en oxygène...
Les récifs coralliens et prairies sous-marines pourraient ainsi disparaître du globe d'ici 2050, en partie à cause du réchauffement des eaux sous l'effet du changement climatique. Si la température continue à augmenter au rythme actuel, l'océan deviendra trop chaud pour les récifs coralliens en 2050. Si la surexploitation apparaît comme la première menace pour la biodiversité océanique, l'étude estime que le changement climatique est également à l'origine de mutations océaniques plus rapides qu'à n'importe quelle autre époque depuis des millions d'années. L'élévation des températures et de l'acidification des océans, attribuable au dioxyde de carbone, aggrave les impacts négatifs de la surpêche et des autres grandes menaces, telles la dégradation des habitats et la pollution.
Sachant que plus de 25 % de toutes les espèces marines en sont les hôtes et que près de 850 millions de personnes bénéficient directement de leurs services économiques, sociaux et culturels, la perte des récifs coralliens représenterait une extinction catastrophique, aux conséquences dramatiques sur les communautés.
"Ce à quoi nous assistons, est une course au poisson qui pourrait bien se terminer par l'épuisement d'une source alimentaire vitale pour les individus et par la disparition d'un moteur économique majeur. L'effondrement des écosystèmes océaniques est en mesure de déclencher une grave crise économique et de compromettre les résultats de la lutte que nous menons pour éradiquer la pauvreté et la malnutrition", prévient Marco Lambertini.



Que pouvons-nous faire pour préserver les océans ?
Les solutions existent et nous les connaissons indique le rapport. "L'océan est une ressource renouvelable capable de répondre aux besoins de toutes les générations futures si les pressions auxquelles il est exposé sont efficacement atténuées", tempère Isabelle Autissier.
Les principales mesures visant à préserver les ressources océaniques consistent à sauvegarder et à reconstituer le capital naturel marin, à consommer plus raisonnablement et à donner la priorité au développement durable.
Par exemple, à peine 3,4 % des océans sont protégés, et seule une fraction de cette surface est efficacement gérée. Le fait de porter la part des aires marines protégées à 30 % de la superficie océanique pourrait à la fois restaurer les milieux océaniques et générer 920 milliards de dollars entre 2015 et 2050.
Pour inverser cette triste tendance, les dirigeants du monde entier doivent se mobiliser et faire en sorte que la santé des océans et la préservation des habitats côtiers tiennent une place de premier plan dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable de l'ONU, officiellement approuvés à la fin du mois (Agenda 2030 pour le développement durable) et dont l'objectif réside dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire. Il est essentiel que l'application politique et financière de l'agenda remédie à la destruction des habitats, à la surpêche, à la pêche illégale et à la pollution marine.
Nous sommes des acteurs incontournables de la bonne santé des océans, ne serait-ce qu'en tant que touriste lorsque nous partons en vacances en bord de mer, comme le montre l'illustration ci-dessous :
Bien sûr, notre engagement au quotidien, qui se décline en de nombreux gestes simples, permet de préserver notre environnement.
Enfin, les décisions prises lors de la prochaine conférence mondiale pour le climat (COP21[2]) se tenant à Paris dans quelques semaines pourraient avoir un impact significatif sur l'avenir des océans. C'est ce qu'ont montré une vingtaine de chercheurs du monde entier regroupés sous le nom « Oceans 2015 Initiative » ; objectif : pousser les décideurs à prendre en compte les océans dans les négociations de la COP21.
Malheureusement, les engagements internationaux actuels sont soit très insuffisants, soit non suivis, de sorte que nous précipitons l'avenir des océans et avec eux celui de nos sociétés.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère.
Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

J. H. 38 ans cherche travail comme chauffeur avec son véhicule, ALGER.
Tél. (0550)45.82.26

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.
200 m², entrée et garage personnels.
Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

Tél. (0560) 69.59.54

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger 160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Cherche un crédit du 1 ou sans intérêt

Tél : (0777).12.61.94



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. : (0662) 18.41.81
 Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000 Tizi Ouzou
 Tél. : (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
 Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
 N° Tél : 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

EPILATION : BIEN CHOISIR SA CIRE FROIDE



Nomades et faciles d'utilisation, elles sont nos meilleures alliées pour garder des jambes nickel tout l'été.
La cire froide est faite pour vous si ...

1/ Vous aimez dévoiler vos gambettes sur un coup de tête. Plus besoin d'attendre un rendez-vous en institut, ni une repousse maximum, pour retrouver une peau nette. Avec elle c'est où vous voulez quand vous voulez. La majorité de ces cires capture même les poils hyper courts. Pour optimiser leur efficacité, il vous suffit de ne pas zapper l'étape gommage, afin de libérer les poils sous-cutané. Mais aussi, penser à poser la bande dans le sens du poil, avant de la retirer dans celui inverse.

2/ Votre peau est sensible, avec en prime une circulation sanguine paresseuse. C'est l'alternative idéale à la cire chaude en institut. Finis les rougeurs et les risques de petits vaisseaux qui claquent.

3/ Vous souffrez de sécheresse cutanée. Dites stop aux tiraillements et rougeurs. Oubliez l'épilateur électrique, et optez pour des cires froides aux formules enrichies en aloe vera et huile d'amande douce. Le petit plus: des lingettes post-épilation, imbibées d'huiles essentielles apaisantes, glissées dans le kit. A vous les gambettes toutes douces et joliment satinées.

Les astuces make up qui rajeunissent



LE TEINT : misez sur la légèreté et l'éclat
Rien de pire qu'un surplus de poudre pour marquer vos petites ridules. En effet, la matière à tendance à filer dans les plis et à nous faire paraître encore plus fatiguée. Préférez les produits de teint fluides et les textures aériennes qui sublimeront votre épiderme tout en subtilité.

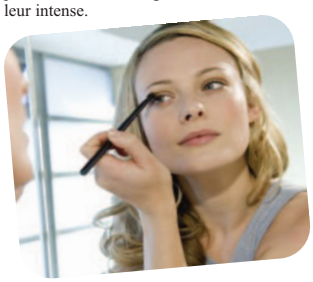
LA BONNE GESTUELLE : déposez le fond de teint au centre du visage puis étirez-le vers l'extérieur. Tapotez ensuite la matière au doigt ou à l'éponge pour obtenir un résultat encore plus naturel.

LE PETIT PLUS : appliquez une base de maquillage illuminatrice pour booster l'éclat du teint et prolonger la tenue du maquillage.

L'ERREUR À NE PAS FAIRE : choisir un fond de teint plus foncé pour se donner bonne mine. Si vous voulez ensoleiller votre visage, jouez avec les blush et le contouring en choisissant toujours des textures crème, beaucoup plus faciles à estomper. Côté anticernes, optez pour une teinte un ton plus clair que votre carnation.

LES YEUX : des couleurs satinées et des cils déployés
Évitez les fards mats qui durcissent le regard et les paillettes qui attirent l'attention sur les rides. L'idéal : des textures satinées ou irisées. Côté couleurs, optez pour des mordorés, cuivrés et bruns mettent en valeur tous les iris. Vous pouvez les appliquer sur toute la paupière mobile en les faisant remonter jusqu'au creux de l'œil.

LES HABITUDES À LAISSER DE CÔTÉ : le crayon khôl noir à l'intérieur de l'œil qui durcit les traits et le mascara en ras de cils inférieurs qui a tendance à faire tomber le regard. Appliquez votre mascara uniquement sur les cils du haut, optez pour une brosse allongeante et une couleur intense.



LES LÈVRES : attention au crayon contour
Appliqué trop généreusement, il peut vieillir notre maquillage. Choisissez-le de la même couleur que votre rouge à lèvres ou légèrement plus soutenu et appliquez-le par petites touches en partant du centre vers l'extérieur. Si le tracé est trop net à votre goût, estompez la matière au doigt ou au pinceau vers l'intérieur de la bouche.

4 aliments brûleurs de graisses



1. LES PIMENTS
Les piments sont un choix alimentaire populaire parce qu'ils ajoutent de la saveur naturelle et des épices à votre alimentation.
•Les piments ont un avantage supplémentaire: ils sont connus pour accélérer le métabolisme, car ils contiennent un ingrédient appelé la capsaïcine.
•Si vous consommez de la capsaïcine, vous ressentirez une augmentation de votre circulation sanguine, de votre sensibilité à la douleur et de votre taux métabolique.

2. LES GRAINS ET LES CÉRÉALES COMPLÈTES
Manger des grains et des céréales complètes possède deux avantages en termes d'alimentation et de perte de poids.
•Tout d'abord, ces choix sont plus rassasiants que les grains raffinés, et puisque vous vous sentez rassasié plus rapidement, vous mangerez moins pendant vos repas.
•Deuxièmement, les grains entiers sont mous, ce qui signifie que vous devez utiliser plus d'énergie pour les manger et les digérer.
•Quand vous consommez des aliments mous, votre métabolisme s'active pendant que vous êtes encore en train de mastiquer et de déglutir, ce qui signifie que vous brûlez des calories plus rapidement que si vous mangiez un aliment qui nécessite moins d'effort à manger.

3. LE CHOCOLAT NOIR
La caféine, l'un des principaux ingrédients du chocolat noir, est excellente pour votre métabolisme.
•Il a été démontré que consommer de la caféine accélère votre métabolisme de 5% à 8%, ce qui peut vous aider à brûler de 80 à 100 calories supplémentaires.
•Manger du chocolat noir est une bonne façon de profiter d'une gâterie sucrée et de réellement aider (et non pas saboter) votre alimentation.

4. LE THON
Le thon et d'autres poissons gras et consistants sont bons pour votre métabolisme, car ils contiennent des acides gras oméga-3.
•Les acides gras oméga-3 aident votre organisme à produire de la leptine, une hormone qui contribue à créer la sensation de satiété.

• *S'hydrater les pieds avant de se coucher pour enlever ses cors aux pieds*



Si vos talons commencent à prendre des crevasses et des ampoules, offrez-vous un traitement relaxant à laisser agir pendant la nuit. Appliquez sur vos pieds une lotion spéciale pour les cors aux pieds ou de l'huile hydratante. Puis, glissez-les dans des chaussettes avant de sauter dans votre lit. Au réveil, vos pieds seront lisses et doux.

• SE FAIRE UNE TRESSE POUR DES CHEVEUX ONDULÉS SANS EFFORT.



Si boucler vos cheveux vous prend trop de temps, faites une tresse lâche avant de vous coucher, pour obtenir des vagues de sirène au réveil. Si vous avez les cheveux fins, ne serrez pas la tresse. Une tresse très lâche vous donnera un effet ondulé plus doux mais vous gardez du volume.

Tajine de poisson aux olives

Ingrédients :

- 6 merlans (sans tête)
- 2 oignons hachés
- 3 tomates pelées, découpées en petits cubes
- 1 poignet d'olives vertes dénoyautées
- Jus de citron
- ½ c à c de cannelle
- ½ c à c de coriandre
- ½ c à c de cumin
- ½ c à c curcuma
- Persil haché
- Huile
- Poivre noir
- Sel

Préparation :



Dans une poêle, faire revenir l'oignon dans l'huile sur feu doux.
Ajouter les tomates, les épices, les olives verts et remuer.
A mi-cuisson, ajouter le poisson (de votre choix) sur la sauce et couvrir.
Laisser cuire 20minutes.
A 5 minutes de cuisson, ajouter le jus de citron et le persil.
Servir chaud avec des gnocchis.

tarte a la confiture de figues

Ingredients

- pate sucree, ou pate brisee
- confiture de figues
- 1 oeuf
- 1 cuillère a soupe de beurre a température ambiante

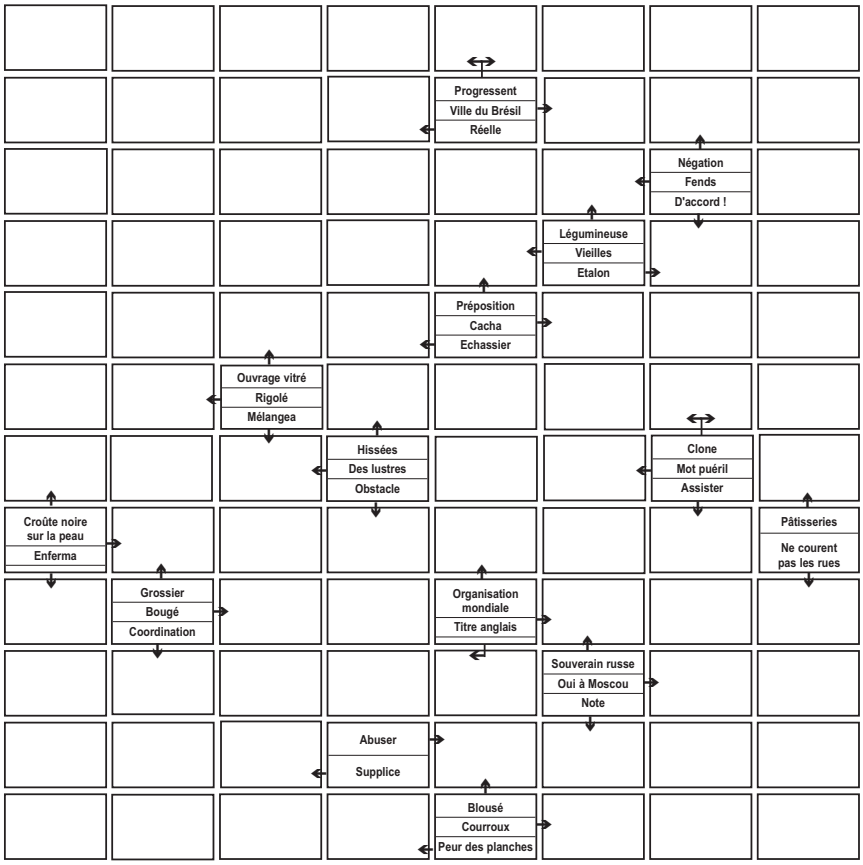
Préparation :

1.après avoir préparez la pâte de votre tarte, étalez la sur des moules a tartelettes.
2.versez dedans l'équivalent de 2 cuillères a café de confiture de figues.
3.coupez des bandelettes et superposez les sur la confiture.
4.faites cuire dans un four préchauffé a 180 degrés, jusqu'a ce que les tartelettes prennent une belle couleur d'en bas.

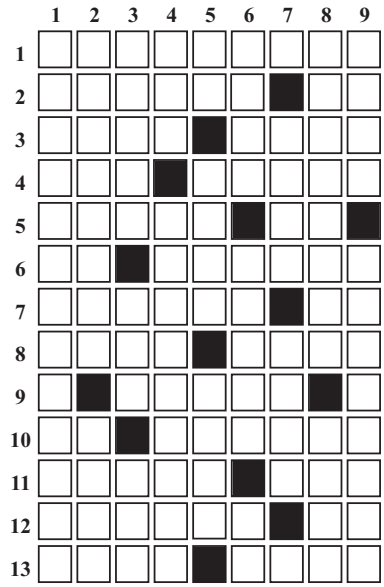


5.pendant ce moment, dans une casserole mélangez le beurre et l'oeuf, en le portant sur feu moyen... ne pas faire bouillir le beurre, sinon vous allez cuire l'oeuf.
6.retirez les tartelettes a mi-cuisson du four, et versez dessus l'équivalent de 2 cuillères de cette sauce.
7.remettez au four, et laissez les tartes prendre une belle couleur dorée..
8.retirez du four, et laissez bien refroidir avant de servir, la confiture garde la chaleur.

Mots fléchés n° 1371



Mots croisés 9/13 n° 1371



HORIZONTALEMENT

1. Révéler - 2. Sasse - Drame nippon - 3. Langue asiatique - Au menu des Japonais - 4. Lecteur mystérieux - Bout de couverture - 5. Feintes - Trompé - 6. Possessif - Dégoûter - 7. Inconnu - Mot de môme - 8. Gaz atmosphérique - Rongeurs - 9. Déride - 10. Explication - Instrument de cavalier - 11. Palpai - Le premier à rougir - 12. Dépossédé - Réfléchi - 13. Prévoit - Liquidas.

VERTICALEMENT

1. Prépondérantes - 2. Fin de course sur plage - Propos venimeux - 3. Bandes - Homme du Déluge - Pièce de soutènement - 4. Pour accord - Distendant - 5. Vieille mode - Il a disparu de Russie - Paroi - 6. Refus - Suite - Agent de liaison - 7. Palmipèdes - Pas pressé - 8. Prestigieux - Montagne de Thessalie - 9. Torturé - Ennuyeuses.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1370

Horizontalement

SAGACITE
TRAM - FIL
ERRER - RI
MIE - OUED
MERCIS - E
- RAI - ACE
VE - RASA -
ESSES - BA
I - USINAI
LOI - RING
LUES - FEU
ET - THESE

Verticalement

STEMM - VEILLE
ARRIERES - OUT
GARERA - SUIE -
AME - CIRES - ST
C - ROI - ASIR - H
IF - USAS - NIFE
TIRE - CABANES
ELIDEE - AIGUE

SOLUTION N° 1370

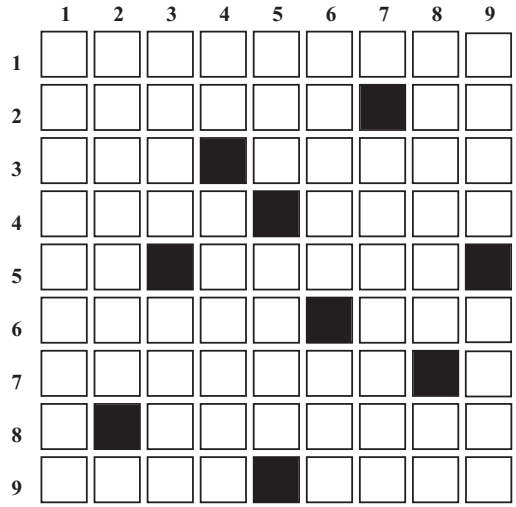
HORIZONTALEMENT

ACROBATES
DIAPOS - TA
H - DERAPER
EPINE - ONC
SOU - AVIDE
IMMOLES - L
OP - PERSIL
NIET - RENE
- EPIQUES -
BRAQUE - IF
O - NUE - AGE
MADELEINE
EMUS - URES
DU
OPEN -
OPTIQUES
BOREALE - QUEL

VERTICALEMENT

ADHESION -
BOME
CI - POMPIER -
AM
RADIUM - EPAN-
- ASA - VERRUE -
EU
T - POISSEE - AIR
ETEND - INSIGNE
SARCELLE -
FEES

Mots croisés 9/9 n° 1371



HORIZONTALEMENT

1. Assurances données - 2. Entrepôt - Rapport de courbe - 9. Souci du coiffeur - Pays d'Afrique - 4. Munit - Pressa - 5. Il bat le roi - Boîte à idées - 6. Eprouve - Théâtre régional - 7. Exténué - 8. Reconnues - 9. Rusé - Sorti.

VERTICALEMENT

1. Il vit de proies - 2. Remettre à sa place - 3. Oublia - Récipient pour puits - 4. Note de musique - Energique - 5. Levant - Courroie de direction - 6. S'absenta au cours - Travail de postier - 7. Obsédées - 8. Etonner - Suit le docteur - 9. Maladie du siècle - Bien charpenté.

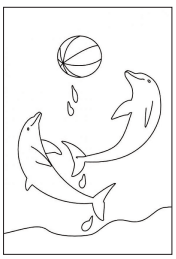
SOLUTION N°1370

HORIZONTALEMENT

DISTANTCAT
INOUI - OLE
VINT - IULE
ET - UNS - US
RISSOLER -
TAU - RARES
I - SAINS - I
RA - LAD - FO
AMIE - FLAN

VERTICALEMENT

DIVERTIRA
INITIA - AM
SON - SUS - I
TUTUS - ALE
AI - NORIA -
N - ISLANDE
COU - ERS - L
ALLURE - FA
TEES - SION





soduku 100

Pour jouer au Soduku

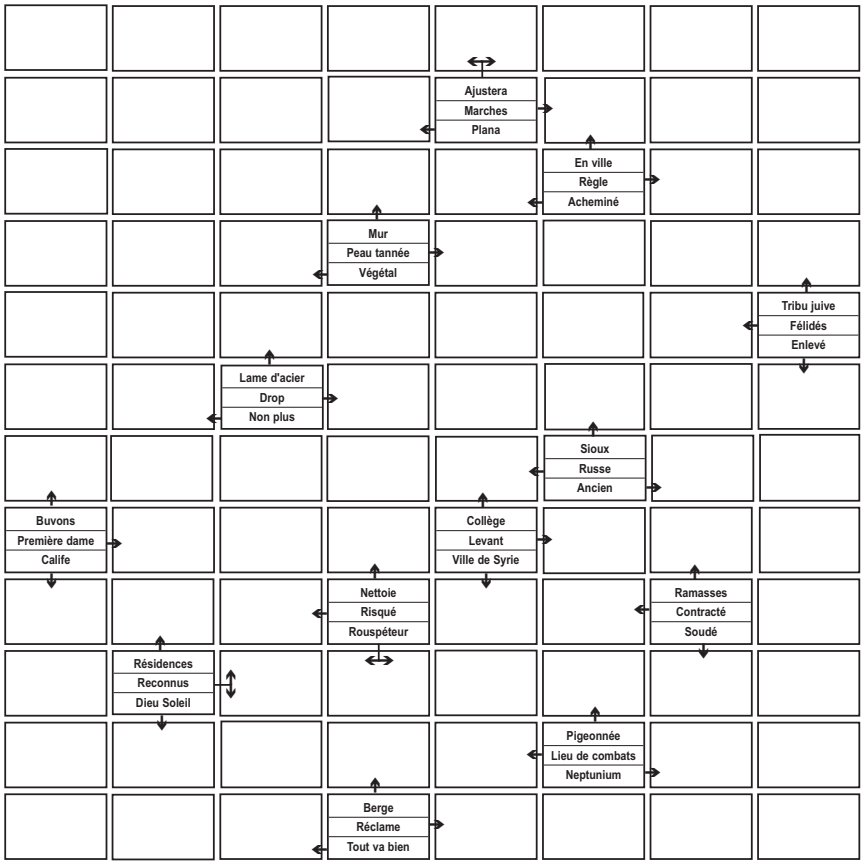
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

9					5		8	
				9		4		
		8		7			2	6
					7	6		5
			5	2	1			
3		4	9					
7	9			1		8		
		6		5				
	8		4					7

Solutions

6	4	1	2	8	7	9	5	3
2	3	5	1	6	9	8	7	4
9	7	8	5	3	4	2	6	1
4	2	9	6	7	3	1	8	5
5	1	7	4	2	8	6	3	9
8	6	3	9	5	1	7	4	2
7	5	2	3	1	6	4	9	8
1	8	4	7	9	5	3	2	6
3	9	6	8	4	2	5	1	7

Mots fléchés n° 1372



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1371

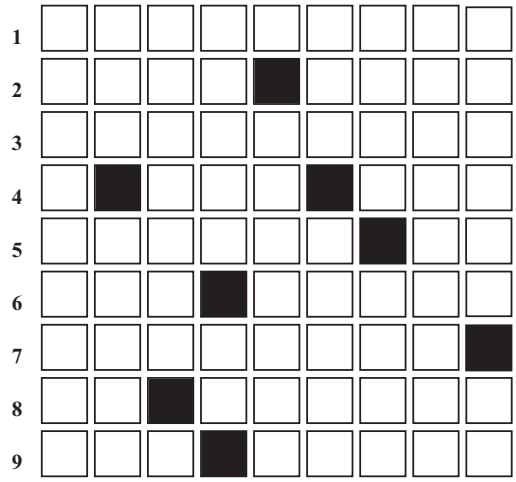
Horizontalement

EVOLUENT
SURE - RIO
CLIVES - U
AGEES - OR
RALE - TUT
RI - SOSIE
ERE - NA - S
- EMMURA -
R - MU - SIR
ACERE - DA
PAS - USER
TRAC - IRE

Verticalement

ESCARRE - RAPT
VULGAIRE - CAR
ORIEL - EMMELA
LEVEES - MUR - C
U - ES - ONU - EU -
ERS - TSARS - SI
NI - OUI - AIDER
TOURTES - RARE

Mots croisés 9/9 n° 1372



HORIZONTALEMENT
1. Personnes serviles - 2. Grivoise - Pour la main - 3. Etat de prisonnier de guerre - 4. Acide biologique - Piquant - 5. Asséchées - Note de musique - 6. Courroux ancien - Eprouves une souffrance - 7. Institution - 8. Dieu du Nil - Donne par testament - 9. Petite société - Passe au tamis.

VERTICALEMENT
1. Palmiers - 2. Indice pour photographe - Stop - 3. Rafistolée - 4. Malaxé - Chlore - 5. Insensés - 6. Train à grande vitesse - Antilope - 7. Caches - Sans exception - 8. Rends officiel - 9. Monuments - Réfléchi.

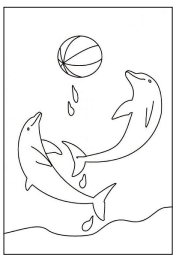
SOLUTION N°1371

HORIZONTALEMENT

PROMESSES
REMISE - PI
EPI - TCHAD
DOTA - HATA
AS - CRANE -
TESTE - TRO
EREINTE - S
U - AVEREES
ROUE - ISSU

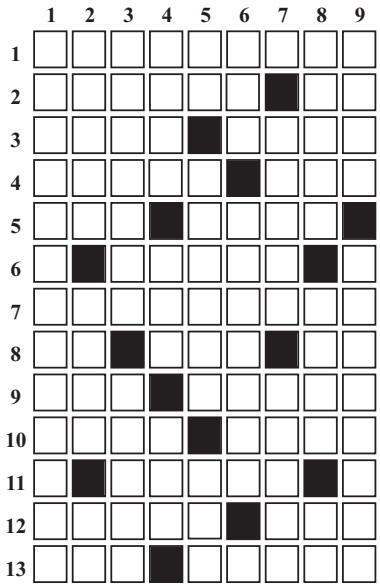
VERTICALEMENT

PREDATEUR
REPOSER - O
OMIT - SEAU
MI - ACTIVE
EST - RENE -
SECHA - TRI
S - HANTEES
EPATER - ES
SIDA - OSSU





Mots croisés 9/13 n° 1372



HORIZONTALEMENT
1. Détériorées - 2. Fait quitter en masse - Pascal - 3. Détester - Possessif - 4. Partir - Article défini - 5. Fête au village - Poissons - 6. Enduisit d'une préparation colorée - 7. Situées sur le côté - 8. Un tiers - Musette - En les - 9. Récipient de labo - Ensemble de la production d'une vigne - 10. Mèches rebelles - Mettre ensemble - 11. Récipient en verre - 12. Singe d'Amérique - Brillé - 13. Mémorisa - Crèvent l'écran.

VERTICALEMENT
1. Réinséreras - 2. Goba - Ville de Syrie - Non divulgué - 3. Marteau en bois à deux têtes - A l'ouest de la Chine - 4. Brun-rouge - Venus au jour - Sous la - 5. Bouquiné - Très justement - Ceux-là - 6. Terme de volley-ball - Suceur de sang - 7. D'un bout d'intestin - Maison avec jardin - 8. Rapières - Général américain - Ville de fouilles - 9. Marque l'absence - Opprimés.

SOLUTION N° 1371

HORIZONTALEMENT

NB - EPERON
TATAI - EST
EVINCE - SE
SENT - TUAS

VERTICALEMENT

DETERMI-
NANTES
ECHOUAGE -
BAVE
CLANS - NOE -
TIN
OUI - ELON-
GEANT
US - TSAR - APIC
- VETO - SERIE
- ET
R - OIES - AERE
- U
INFLUENT - OSSA
ROUE -
RASANTES

DECOUVRIR
ECLUSE - NO
THAI - TOFU
EON - TOILE
RUSES - EU -
MA - LASSER
IGNORE - NA
NEON - RATS
A - EGAIE - A

soduku 101

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

8	9							3
			3			9	6	
			9			7		8
	3		1		2			5
				9				
7			6		4		8	
3		5			6			
	1	9			8			
2							1	4

Solutions

9	4	2	6	3	5	7	8	1
1	6	7	8	9	2	4	5	3
5	3	8	1	7	4	9	2	6
8	2	1	3	4	7	6	9	5
6	7	9	5	2	1	3	4	8
3	5	4	9	8	6	1	7	2
7	9	5	2	1	3	8	6	4
4	1	6	7	5	8	2	3	9
2	8	3	4	6	9	5	1	7

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1

20:55 Mariage à l'anglaise



Après un coup de foudre et quelques mois de bonheur, Nat et Josh décident de se marier. Mais dans leur entourage, personne ne croit à leur couple. Les deux époux sont en effet très différents : elle, femme d'affaires exigeante et droite, lui, écrivain rêveur et gentiment flemmard. Pour ne rien arranger, Josh est toujours proche de son ancienne petite amie, Chloe. Et Nat trouve Guy, l'un de ses clients, très séduisant.

CANAL+

21:00 Marseille / Lyon



Ce choc des "olympiques" s'annonce sous tension. Les Marseillais et leur capitaine Steve Mandanda comptaient déjà trois défaites au soir de la quatrième journée. Pour espérer se mêler à la course aux places qualificatives en coupe d'Europe, les joueurs de Michel doivent s'imposer contre Lyon, un concurrent direct. Cependant, la tâche s'annonce difficile pour des Phocéens qui sont toujours en quête de certitudes dans leur jeu. La défense marseillaise va devoir trouver une tactique efficace pour ...

M6

20:55 Capital : Aides sociales : ...



Enquête au cœur du système d'aides sociales en France pour mieux comprendre comment elles sont distribuées. Reportages prévus : • Aide aux familles : la CAF en fait-elle trop ? Les caisses d'allocations familiales sont les premières distributrices d'aides sociales en France. Une immersion au cœur de la Caisse de La Rochelle est proposée. • Au chômage à 6 000 euros ! Le modèle social français est le plus généreux d'Europe. Un demandeur d'emploi touche en moyenne 1 100 euros par mois. L'indemnité peut monter jusqu'à 6 100 euros net pour ceux qui avaient les ...

france 2

20:55 Les femmes du 6e étage

Les Joubert forment un couple bourgeois dans la France des années 1960. Dans leur



immeuble parisien, les employées de maison sont presque toutes originaires d'Espagne. Elles vivent au sixième étage. Comme la leur vient de démissionner, les Joubert recrutent une nouvelle domestique. Il s'agit de Maria, tout juste arrivée en France. Aidée par les bonnes de l'immeuble, Maria va peu à peu faire sa place.

france 3

20:50 Les enquêtes de Murdoch : Haute tension



Une pierre jetée à travers la fenêtre tue un jeune modèle lors d'un défilé de mode présentant des corsets. Des féministes protestaient devant l'immeuble. Sur place, Murdoch rencontre Miss Heloise, la propriétaire de l'établissement qui présentait un nouveau modèle de corset. Elle ne semble pas prendre l'enquête au sérieux.

TV5MONDE

21:00 On n'est pas couché



Les célébrités invitées se prêtent au jeu des questions de Laurent Ruquier, Léa Salamé et de Yann Moix qui pimentent les discussions sans langue de bois. Sur le plateau se succèdent Cécile Duflot, pour son livre «Le Grand Virage» (Les Petits Matins), Guy Bedos, pour son livre «Je me souviendrai de tout» (Fayard) et la pièce «Moins 2», ...

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:48	12:23	15:51	18:34	19:52
CONSTANTINE	04:53	12:27	15:56	18:38	19:55
ALGER	05:07	12:41	16:10	18:52	20:10
OUARGLA	05:03	12:32	16:01	18:43	19:56
CHLEF	05:14	12:48	16:17	18:59	20:16
MOSTAGANEM	05:20	12:53	16:22	19:04	20:21
ORAN	05:23	12:56	16:25	19:07	20:24

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5278 - DIMANCHE 6 DHOUL EL HIDJA 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	29°	18°
Oran	31°	19°
Constantine	25°	13°
Ouargla	44°	25°

CLÔTURE DES JOURNÉES DU DIALOGUE NATIONAL, FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Un vaste projet d'actions en faveur du développement durable

La rencontre de deux jours réunissant les experts du Fonds pour l'environnement mondial et les institutions à la tête des actions en faveur du développement durable en Algérie, dont le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement s'est terminée, jeudi dernier à Alger, après deux jours d'intenses travaux. Un vaste programme de projets en faveur du développement durable a été élaboré et soumis pour étude et examen en vue de son financement par le Fonds de l'environnement mondial.

Au cours de ces journées de travail, M. Grimes, directeur au ministère des Ressources en eau et de l'Environnement, a exposé le plan de l'Algérie pour les cinq prochaines années en matière de protection de l'environnement et de renforcement du développement durable.

Les différents ateliers constitués, des participants au cours de la deuxième journée, ont élaboré un programme de projets qui sera soumis au Fonds de l'environnement mondial pour son financement. A ce sujet, Mme Asma Ouramdane, sous-directrice au ministère des Ressources en eau et de l'Environnement ainsi représentante du Point focal opérationnel du Fonds pour l'environnement mondial en Algérie, précise : «Le dialogue national a permis de finaliser les priorités nationales concernant les projets à réaliser «. Mme Ouramdane souligne qu'un comité de suivi, composé de représentants d'un grand nombre de ministères, a été institué afin d'examiner les projets inscrits en attente d'être financés par le Fonds pour l'environnement mondial. De son côté, les experts de ce même fonds, présidé par M. Ibrahima Sow, coordinateur régional pour l'Afrique, ont écouté avec attention l'ensemble des rapports présentés par le rapporteur de chaque atelier et, dans un premier constat, ont mis en évidence la conformité de ces propositions avec l'esprit et les principes directeurs du Fonds pour l'environnement mondial.



DR

M. Ibrahima Sow n'a pas manqué de prodiguer conseils, recommandations et directives aux membres des ateliers avant qu'ils ne commencent leurs travaux. Ce programme de projets vise, dans le détail, toutes les actions en mesure de protéger la nature et la santé du citoyen, ainsi que d'accentuer les performances économiques dans le respect des règles écologiques, que ce soit dans l'air, la terre ou la mer. Le Fonds pour l'environnement mondial accompagne ainsi l'Algérie depuis plus d'une décennie dans ses grands projets pour la réussite et l'épanouissement d'un développement durable. Depuis l'année 2011, ce fonds, rattaché aux Nations unies, soutient financièrement la création dans notre pays de microentreprises contribuant à la préservation et à la sauvegarde de l'environnement et, par- delà, a la création d'emplois.

Ainsi, depuis 2011, pas moins de seize projets ont vu le jour. Parmi ces réalisations, on citera la lutte contre la détérioration des sols, entreprise à Ghardaïa pour un meilleur rendement agricole et la préservation des palmeraies.

Kamel Cheriti

FÊTES DE L'AID À TIZI OUZOU

1 500 commerçants réquisitionnés

LA DIRECTION du commerce de la wilaya de Tizi Ouzou a réquisitionné 1500 commerçants pour assurer la permanence durant les jours de l'Aïd. Des boulangeries, boucheries, alimentations générales, minoteries, des laiteries, des stations de service et même des vulcanisateurs sont tenues d'être au service du consommateur à partir de jeudi, premier jour de l'Aïd et jusqu'à samedi prochain, assure le directeur de la tutelle. Ce système de permanence instauré par les services compétents vise à éviter toute rupture en matière d'approvisionnement en produits de première nécessité, notamment. Et dans le but de veiller au respect du planning de la permanence, la même direction a déployé 100 agents qui effectueront des sorties sur le terrain pendant les trois jours de l'aïd pour s'assurer de la disponibilité des commerces réquisitionnés pour la circonstance. Tout dépassement ou non respect de la permanence sera passible de mesures répressives allant d'un procès de 100 000 DA à une fermeture du commerce pendant une période de 30 jours, met en garde Dogmane Akkacha, directeur du commerce. Ce dernier a rappelé que durant les trois dernières années, deux à trois dépassements uniquement ont été enregistrés et la majorité des commerçants veillent au respect des directives de la direction et travaillent normalement pendant les fêtes de l'Aïd. Sur le marché, tous les produits sont disponibles et aucune rupture n'est à signalée, poursuit notre source. En revanche, ce sont les prix des produits alimentaires, notamment les fruits et légumes qui ont subi des hausses depuis quelques jours. Une situation contestée par le citoyen impuissant face à un marché en flambée et des bourses déjà affaiblies par la rentrée scolaire et les dépenses qui en découlent. **A. D.**

IL SE TIENT À LA MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI

Hommage au défunt chanteur Hamidouche

UN HOMMAGE est rendu depuis hier au défunt chanteur Hamidouche au niveau de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri De Tizi Ouzou. La manifestation a été organisée par la direction de la Culture en collaboration avec l'école régionale des Beaux-Arts d'Azazga, le comité des activités culturelles et artistiques et le comité de village d'Agouni Bouaklane, lieu de naissance du chanteur. Dans la matinée de la première journée de l'hommage, vendredi, un recueillement suivi de dépôt d'une gerbe de fleurs à la mémoire de l'artiste a eu lieu au niveau de son village natal dans la commune de Makouda.

Le rendez-vous a été donné à ses fans et ses amis au niveau de la maison de la Culture, où des bus ont été mis à leur disposition pour rejoindre le village d'Agouni Bouaklane. Nombreux sont ceux qui ont tenu à se recueillir à la mémoire de ce chanteur dont le parcours était court mais plein de succès. Dans l'enceinte de la maison de la Culture, une exposition d'articles de presse, de photographies et discographie consacrées à l'œuvre de Hamidouche se tient depuis hier et se poursuivra aujourd'hui dans la deuxième journée de l'hommage. L'auteur de Semhas a Wiza Semhas est également remémoré à travers une projection vidéo sur son parcours artistique prévue pour aujourd'hui au niveau du petit théâtre de l'établissement.

Dans l'après-midi, le public a été convié à un gala artistique qui regroupera plusieurs chanteurs. L'occasion sera donnée aux amis et membres de la famille du défunt pour parler de sa vie et de son œuvre. Hamidouche Khedim, faudra-t-il le rappeler, a été ravi aux siens à l'âge de 44 ans, laissant derrière lui quatre enfants.

Il s'est éteint à Marseille, (France) des suites d'une longue maladie. Son parcours artistique qui a démarré au cours des années 70, avait apporté une touche qui lui a valu un grand succès auprès de la jeunesse notamment. Ayant adopté un style musical propre à lui et des paroles traitant des problèmes et des préoccupations de la jeunesse, Hamidouche s'est frayé un chemin parmi les chanteurs de sa génération.

Ses cassettes ont connu un franc succès. Il a chanté l'amour, la détresse de la jeunesse, le chômage, l'amour de la patrie, les contradictions de la société et tant de thèmes que bien d'autres n'ont pas osé aborder. Il s'est produit pour la première fois à l'Olympia en France en 1982 grâce à l'aide de Slimane Azem, le chanteur de l'émigration. Semhas a wiza Semhas, Ayemma Ayemma, Sidi Lmir, Ayahbib amek ak ttugh, Ur Lligh nek d uparti pour ne citer que celles-là, figurent sur la liste des titres qui ont fait de Hamidouche une icône bien aimée du public. Son répertoire est aujourd'hui encore écouté par des milliers de jeunes qui n'ont pas eu la chance de le connaître mais se retrouvent encore dans ses chansons dont les thèmes sont toujours d'actualité.

A. Drifa

COMMUNIQUÉ

Les carburants disponibles durant l'Aïd-el-Adha el-moubarak

NAFTAL informe que durant les fêtes de l'Aïd-el-Adha el-moubarak et à l'instar des autres jours, la distribution des produits pétroliers sera assurée sur l'ensemble de son réseau stations-service et de ses points de vente de jour comme de nuit et à travers tout le territoire national. NAFTAL saisit cette heureuse occasion pour présenter ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité à tout le peuple algérien.

Le trait de Sidou

